

EN BREF

Ressources inexploitées

Le président de la Fédération canadienne des entreprises indépendantes, John Bulloch, déplore le fait que le gouvernement canadien ne voit dans la petite et moyenne entreprise qu'un secteur périphérique et non une ressource qui pourrait fournir des emplois.

En page A 9

Libération d'otage

Un des deux commandos sud-moliquois a relâché hier une fillette souffrant de "troubles intestinaux". Pour les parents néerlandais dont les enfants sont détenus en otage, l'attente se transforme en mortelle inquiétude. Le gouvernement de son côté se dit prêt à faire face à toute situation difficile.

En page B 10



LES NORDIQUES CHAMPIONS — Steve Sutherland des Nordiques de Québec reçoit amplement d'aide alors qu'il s'abreuve de champagne dans la coupe Avco après que son équipe eut défait les Jets de Winnipeg.

hier soir, au compte de 8-2 pour remporter le championnat de l'AMH en sept matches.

Détails et autres photos en page B 1

SPORTS

Inertie

Steve Rogers a encore une fois effectué du bon travail au monticule, mais l'offensive est tombée en panne. Rogers et les Expos ont perdu 1-0 devant les Cubs.

En page B 2

Vitesse

Les 500 milles d'Indianapolis seront disputés dimanche et les trente-trois meilleurs conducteurs des qualifications se livreront une bataille de titans.

En page B 4

SOMMAIRE

— Arts et spectacles	A 8
— Annonces classées	B 7
— Bandes dessinées	A 7
— Bourse	B 6
— Bridge	B 8
— Cinéma	A 8
— Décès	B 9
— Finance	B 5
— Horoscope	B 8
— Mots croisés	B 7
— Mot mystère	B 8
— Patron	B 7
— Sports	B 1
— Télévision	A 8

LE QUOTIDIEN

DU SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN

CHIBOUGAMAU—COTE-NORD

4e année No 199

Vendredi 27 mai 1977

20 pages 25 cents



Pierre-Elliott Trudeau

Levée des contrôles

Ottawa attendra qu'une entente intervienne

OTTAWA (PC) — Le premier ministre Trudeau a affirmé hier aux Communes que les contrôles anti-inflation ne seront pas levés tant et aussi longtemps qu'une entente ne sera pas intervenue entre le patronat et les syndicats.

M. Trudeau a répondu au critique financier des conservateurs, M. Sinclair Stevens, qu'il serait stupide d'abolir les contrôles sans qu'un accord n'ait été convenu entre les parties. Il a ajouté que des progrès avaient été réalisés dans les discussions avec les principaux intéressés et que le Livre vert qui sera déposé demain par le ministre des Finances, M. Donald Macdonald, contiendra diverses propositions sur la suppression graduelle des mesures anti-inflation.

Il a refusé par ailleurs de dire la date approximative où ils prendront fin se contentant d'indiquer qu'il espérait que l'opération s'effectuerait avant 1978.

M. Stevens a questionné le premier ministre sur une déclaration qu'il a faite à un journaliste du journal "Le Monde" lors de son voyage à Paris. M. Trudeau aurait déclaré que ce serait une folie de lever les contrôles avant la prochaine campagne électorale.

M. Trudeau a expliqué qu'il avait tout simplement voulu utiliser une hyperbole à ce moment-là. Le ministre des Finances, M. Donald Macdonald a révélé mercredi dernier que l'annonce de la fin des contrôles serait faite au cours de l'été, possiblement à la fin de juillet. Il a répété en Chambre hier que le gouvernement fédéral devra décider seul de cette date pour la bonne raison que les provinces n'ont pu s'entendre sur cette question.

Propositions

Le gouvernement fédéral pour-

rait prendre les devants dans les négociations avec le Québec et lui présenter de nouvelles propositions constitutionnelles à l'automne prochain.

Tel est le message qu'a laissé filtrer hier le premier ministre Trudeau alors qu'il se prêtait à sa conférence de presse hebdomadaire tout en maintenant cependant qu'on ne peut négocier avec quelqu'un qui se refuse à la négociation.

"Il est possible que nous présentions des propositions en sus de celles que nous avons déjà mises de l'avant en 1968 pour prouver à la population du Québec que nous ne sommes pas inflexibles", a répondu M. Trudeau immédiatement après avoir déclaré que ce serait une erreur de négocier avec quelqu'un qui ne le désire pas.

Le premier ministre a d'ailleurs profité de l'occasion pour signaler que l'actuel sous-ministre de la Justice, M. Donald Thorson, un spécialiste des questions constitutionnelles, sera muté à son bureau le 1er juin prochain.

Il avait affirmé un peu plus tôt, qu'Ottawa n'écartait pas la possibilité d'énoncer de nouvelles offres au Québec tout en soulignant à larges traits que le fédéral a déjà fait la preuve de sa bonne volonté de 1968 à 1972, mais principalement lors de la conférence fédérale-provinciale de Victoria.

"Je ne suis pas prêt à dire que nous serons les initiateurs, de dire le premier ministre, mais c'est possible que nous relançons la balle à l'automne. Si le Parti québécois demeure aussi vague, il se peut que nous prenions les devants, et l'on pourrait utiliser les services de M. Thorson, qui est très compétent en matière constitutionnelle."

POINTE-AU-PIC (PC) — La première conférence réunissant tous les principaux agents économiques au Québec a pris fin hier après-midi, à Pointe-au-Pic, dans le comté de Charlevoix, à la satisfaction de tous, semble-t-il, à tel point que les participants ont laissé entrevoir au premier ministre René Lévesque qu'ils seraient intéressés à poursuivre l'expérience et à approfondir les débats.

Aucune date n'a évidemment été suggérée à ce moment-ci, mais il ne serait pas impossible qu'hommes d'affaires, leaders syndicalistes et membres du gouvernement se réunissent de nouveau dans six mois ou un an afin de pousser plus loin la réflexion sur la situation économique et de proposer des solutions concrètes à des problèmes clairement identifiés.

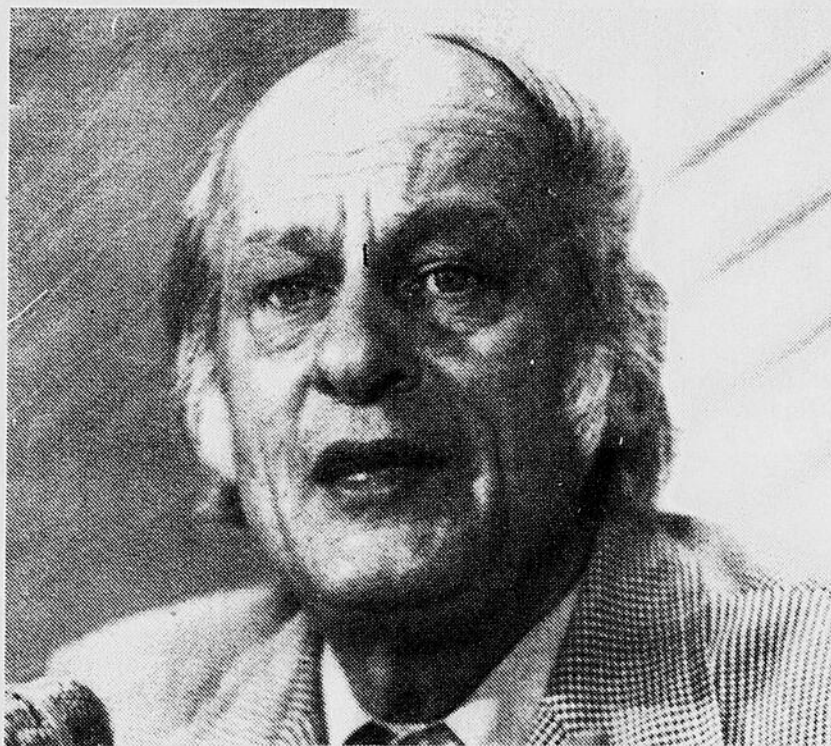
La conférence de deux jours aura servi tout au plus à favoriser une amorce de dialogue, à débayer le terrain, à échanger des points de vue sur les relations de travail et l'économie du Québec sans réaliser de consensus, sauf sur des questions de principe qui demeurent cependant loin d'une concertation sur les moyens d'application devant privilégier un meilleur climat social et une relance de l'économie.

René Lévesque

Dans son exposé de clôture de la réunion, le premier ministre Lévesque a insisté sur deux aspects en particulier: il a d'abord tenté de rassurer les milieux d'affaires sur les intentions du gouvernement vis-à-vis de l'entreprise privée, qu'il faut continuer d'encourager, et il a indiqué que son gouvernement proposera le plus tôt possible des projets de loi surtout dans le domaine du travail pour répondre ainsi aux attentes du monde syndical qui réclame une réforme complète du Code du travail, notamment en ce qui regarde la sécurité des travailleurs, la syndicalisation des employés et l'élimination des scabs dans les conflits de travail.

Aspect constitutionnel

Même si le chef du gouvernement avait précisé, au début de la conférence, qu'il fallait mettre en veilleuse l'opinion indépendantiste et la politique linguistique de l'administration du PQ, il n'a pu s'empêcher cependant, à la fin de la réunion, de rappeler ce qu'il a appelé "la reconnaissance du réel depuis le 15 novembre" en faisant appel à de nouvelles vertus comme



René Lévesque

la patience et la tolérance au sein de la société québécoise.

La cohésion et la participation

On a fait seulement quelques allusions au programme politique du gouvernement au cours de ces deux journées où les parties syndicales et patronales ont monopolisé les interventions avec 57 chacune contre sept pour les ministres, huit du monde agricole, cinq des universitaires, trois de la part des coopératives.

Depuis le 15 novembre dernier, les milieux d'affaires n'ont eu de cesse d'exprimer leur inquiétude devant l'option politique du PQ et son attitude face à l'entreprise libre.

Or, M. Lévesque a signifié bien clairement la position de son gouvernement à cet égard: d'abord, il procédera à une réévaluation du rôle et du développement des sociétés d'Etat mais, dans un deuxième temps, il a tâché de démontrer que son gouvernement ne désire nullement constituer "un Etat étouffant qui fourre son nez partout au détriment des coopératives, de l'entreprise privée traditionnelle".

Il a également précisé que l'étiquette social-démocrate accolée à son parti n'aurait de véritable sens que si le Québec devenait indépendant et qu'il ne saurait être question de comparer "le gouvernement provincial du Québec dans le contexte actuel" aux sociétés sociales-démocrates telle la Suède.

dre plus cohérente et plus efficace en vue de favoriser un rendement maximum.

E — Les textiles, vêtements et chaussures: c'est une industrie fragile à cause surtout des décisions qui sont prises à Ottawa quant au marché et le Québec ne peut faire que des pressions afin de convaincre le fédéral de la protéger contre le dumping.

Quant aux meilleurs moyens d'application d'une nouvelle stratégie de développement économique, le premier ministre en a décelé deux principaux: a) une plus grande canalisation de l'épargne pour stimuler les investissements là où c'est nécessaire et b) établir une véritable politique d'achat de produits de chez nous par les sociétés publiques et parapubliques.

Dans l'ensemble, les participants ont bien réagi aux propos du chef du gouvernement à l'exception peut-être de la CSN qui une fois de plus a préconisé un changement radical du système économique dans lequel il n'y a pas d'avenir pour le Québec qui est toujours considéré comme une colonie, selon le vice-président de la centrale, M. André L'Heureux.

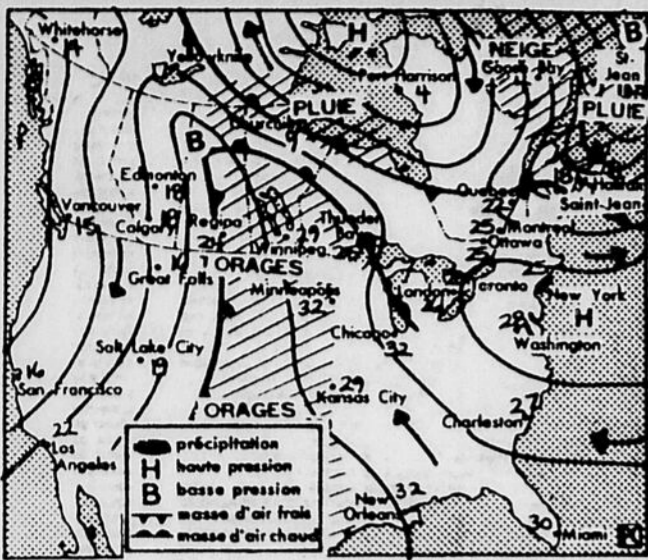
Le chef de l'opposition à l'Assemblée nationale, M. Gérard-D. Lévesque, a indiqué pour sa part que le gouvernement pourra toujours compter sur son parti pour l'adoption de législations dans le domaine des relations du travail. Il a ajouté qu'il a été "rafraichissant" de voir le gouvernement mettre entre parenthèses son option politique et son projet linguistique pour se pencher sur la situation économique au Québec mais, a-t-il dit, la difficulté que connaît le Québec au niveau de son économie n'est pas étrangère au projet de l'indépendance que véhicule le gouvernement du PQ.

Le gouvernement doit d'abord bien définir dans son livre vert l'orientation qu'il entend donner à l'économie et le rôle qu'il propose de confier à l'Etat et à l'entreprise privée, et dire ce qu'il pense des investissements étrangers des multinationales, de la petite et moyenne entreprise, a expliqué le chef libéral.

De part et d'autre, on est resté sur ses positions au cours de cette conférence et seules d'autres rencontres pourraient conduire à une forme de consensus sur la marche à suivre tant au chapitre de l'économie qu'à celui des relations de travail.

Autres textes et photo en page A 6.

METEO



PREVISIONS

MONTREAL (PC) — Prévisions régionales du temps au Québec valables pour la journée de jeudi, communiquées par Environnement Canada, et comportant un aperçu pour vendredi.

Régions de Chibougamau et du nord de l'Abitibi: passages nuageux, maximum 10. Vendredi: peu de changement.

Régions du sud de l'Abitibi, Pontiac-Témiscamingue et de la Haute-Mauricie: passages nuageux, vents modérés, maximum 18. Vendredi: ensoleillé.

Régions de l'Outaouais, Montréal, Québec, Trois-Rivières, des Cantons de l'Est et des Laurentides: passages nuageux, vents modérés, maximum 24. Vendredi: ensoleillé.

Régions de Baie-Comeau, Sept-Îles, Rimouski et de la Gaspésie: brouillard le matin, puis nuageux avec éclaircies, vents du nord de 30 à 50 km-h, maximum 15. Vendredi: ensoleillé avec passages nuageux.

DANS LE MONDE

MONTREAL (PC) — Voici les températures enregistrées jeudi dans quelques villes des Etats-Unis:

Chicago	19	27
Boston	16	27
New York	18	26
Washington	19	30
Atlanta	18	28
Miami	21	28
Nouv.-Orléans	19	31
Oklahoma City	18	28
St.Louis	16	31
Kansas City	18	29
Denver	9	23
Los Angeles	13	20
San Francisco	13	19

MONTREAL (PC) — Voici les températures enregistrées jeudi dans quelques villes du Canada:

Vancouver, nuageux	10	15
Victoria, averses	9	14
Yellowknife, nuageux	6	19
Edmonton, nuageux	4	20
Calgary, nuageux	3	20
Regina, nuageux	9	23
Winnipeg, nuageux	21	29
Toronto, clair	14	20
Ottawa, nuageux	10	24
Montréal, nuageux	7	22
Québec, nuageux	8	24
Fredericton, clair	9	19
Charlottetown, clair	4	9
Halifax, nuageux	8	12
Saint-Jean, T.-N., brouillard	2	8

Le taux d'appartements vacants passe à 1.1 pour cent au Saguenay

par Laval Gagnon

CHICOUTIMI — Le pourcentage moyen des appartements vacants dans la région de Chicoutimi-Jonquière est passé de 0.9 pour cent en octobre dernier à 1.1 pour cent en avril.

C'est ce que révèle un sondage national que vient de mener la Société centrale d'hypothèques et de logement sur le taux de vacances dans les immeubles à appartements de six unités et plus.

Quant à la moyenne nationale, qui a été calculée à partir de relevés dans 23 agglomérations canadiennes, elle se situe à 1.5 pour cent, comparativement à 1.3 pour cent en octobre dernier.

Le responsable du bureau de la Société centrale dans la région, M. Germain Mathieu, indiquait hier que les résultats régionaux du sondage montraient que la situation restait stable dans l'agglomération Chicoutimi-Jonquière.

A plus long terme, toutefois, on remarque une amélioration légère de la situation, puisqu'en avril 1976, le taux de vacances s'établissait à 0.7 pour cent.

Au niveau du Québec, c'est la ville de Québec qui connaît la situation la plus pénible dans le domaine du logement avec un taux de vacances de 0.8. Par contre, la ville de Hull enregistre le plus haut taux avec 7 pour cent.

Progression

M. Mathieu a par ailleurs estimé qu'en 1978, le taux dans la région pourrait passer à 3 pour cent, ce qui améliorerait grandement la situation, et permettrait donc un marché "plus ouvert".

A plus long terme, la SCHL vise à hausser le taux de vacances à 4 pour cent.

Taxe scolaire abaissée à \$1.25 à la CS d'Alma

par Serge Cloutier

ALMA — La taxe foncière scolaire sera moindre pour la prochaine année sur le territoire de la Commission scolaire locale d'Alma. Ce taux d'imposition passera en effet de \$1.35 à \$1.25 du cent dollars d'évaluation. Le conseil des commissaires a adopté cette semaine un budget de près de \$14 millions pour l'année 1977-78.

Parmi les principales dépenses, les activités éducatives coûteront \$2.9 millions environ; les dépenses connexes, dont la part d'Alma aux dépenses de la régionale du Lac-Saint-Jean, \$9.4 millions; la gestion coûtera \$1.6 million. Le budget total sera de \$13,997,157.

Dans les revenus, les subventions diverses atteindront \$11.1 millions, tandis que le taux de \$0.25 qui s'ajoute au taux de base de \$1.00 du cent d'évaluation servira aux dépenses non subventionnées qui totalisent \$515,386. Mais de ce dernier total, il faut soustraire un montant de \$277,500 qui sert à payer la part d'Alma aux dépenses non subventionnées de la régionale, tandis que



OCCUPATION — Les 25 policiers de ville de La Baie ont décidé hier de prendre les grands moyens pour obtenir justice en allant tous ensemble au centre administratif, bien décidés de l'occuper jusqu'à leur pleine satisfaction. Toutefois, les deux parties ont dialogué si bien qu'elles n'ont pas privé la population de la protection.

Affrontement évité de justesse à La Baie

par Guy Bergeron

LA BAIÉ — La gentillesse des policiers de La Baie et la diplomatie du maire Laurier Simard ont tué dans l'oeuf, hier après-midi, un affrontement entre les policiers et les autorités municipales.

En effet, pendant plus d'une heure, hier après-midi, les policiers ont occupé le centre administratif, mais comme le maire Simard est reconnu pour ses rapides prises de décision, il a convoqué une assemblée du conseil municipal pour hier soir, à 19 heures et on a réglé temporairement le problème.

C'est ainsi que les policiers qui s'étaient vu couper leur salaire sans raison, seront payés à compter de 10 heures, ce matin, et toujours au cours de la matinée. Le maire Simard devrait faire une nouvelle proposition pour tenter d'en venir à une entente, sur la semaine de 40 heures.

Le contrat de travail qui se terminera le 31 décembre, prévoit que les policiers travaillent 39 heures par semaine, par rotation de 12 heures qui se stabilise à toutes les 20 semaines.

Le conseil municipal unilatéralement a décidé de porter la semaine de travail à 40 heures, avec des rotations de huit heures, abolissant celles de 12 heures.

Pour crémier le gâteau, les conseillers municipaux ont décidé d'enlever deux membres dans chaque équipe, laissant ainsi les 20,000 habitants de La Baie sous la protection de trois policiers seulement, au lieu de cinq.

Hier, certains policiers avaient touché des chèques de \$16 et de \$23, suite aux changements décidés par le conseil municipal, ce qui équivalait au non respect du contrat de travail.

Il semble bien que tout rentrera dans l'ordre aujourd'hui, mais il reste que le dialogue a permis d'éviter un affrontement.

Le maire d'Alma répond aux policiers

ALMA — Le maire d'Alma, M. Gabriel Fortin, vient de réagir officiellement aux propos tenus plus tôt cette semaine par les dirigeants du syndicat des policiers et pompiers, qui se plaignaient que les négociateurs patronaux n'aient pas eu de mandat clair, et du fait que les négociations pour le renouvellement de la convention doivent finir par un arbitrage.

Dans un communiqué, le maire Fortin soutient que la ville d'Alma voulait en arriver à un accord, et n'a jamais cherché cet arbitrage. Selon lui, il est faux de prétendre que les négociateurs patronaux n'avaient pas de mandat clair, car le conseil avait donné un mandat large, qui fut même élargi davantage pour la conciliation. La déclaration du maire réagit aussi contre les accusations d'incompétence portées à l'endroit des porte-paroles de la ville: "Est-ce un signe d'incompétence que de refuser une augmentation salariale annuelle de 20% plus une augmentation des bénéfices marginaux de l'ordre de 8% pour un contrat de deux ans, avec salaire négociable après un an, alors que la demande syndicale minimum pour un policier classe 1, serait de \$335.00 par semaine au premier janvier 1977?"

Quant à ses interventions dans le conflit Price et sa présence dans la négociation avec le syndicat des policiers, le maire Fortin déclare qu'il n'a rien à se reprocher, puisqu'il a suivi de près le dossier en cours à la ville, et que d'autre part, quand il intervient publiquement dans d'autres domaines, c'est pour le bien-être de ses concitoyens.

André Morin L.L. C.R.
AVOCAT

23 est, rue Racine, suite 202
Edifice Murdock
Chicoutimi — 549-7182



une **Dodge ASPEN 1977**
2 portes, coupe, toit de vinyle, gros caps de roues, 6 cylindres automatique, servodirection, freins à disques, pneus flanc blanc, radio.
\$300 D'ESSENCE LE QUOTIDIEN

ALLEZ CHERCHER VOS COUPONS CHEZ



Réclamez votre billet de participation avec chaque achat à...

place du royaume

Accusation de fraude

JONQUIÈRE — Deux individus seraient accusés au début de la semaine pour une fraude concernant un projet PIL au Centre plein-air et de vocation touristique de Jonquière-Nord.

Hier matin, les membres de l'escouade du crime économique de la GRC avaient un entretien avec le procureur-chef de la Couronne, Me Claude Gagnon, pour finaliser l'enquête de façon à ce que les accusations soient portées au cours des prochaines heures.

Le sergent d'état-major Marc Aubry a précisé que l'enquête policière dans cette affaire avait donné lieu à la recommandation de plaintes en vertu du code pénal contre deux individus.

A Dolbeau

Le sergent Aubry a signalé que le rapport dans l'enquête sur les projets PIL à Dolbeau était en rédaction mais que le manque de personnel à son escouade et les engagements du policier Jacques Breault dans des procès d'envergure avaient retardé le dépôt des documents entre les mains du ministère public.



PORTRAITISTE — Mlle Monique Sigouin a dessiné, au cours des dernières heures, un portrait-robot des présumés meurtriers de Mlle Jocelyne Houle. Le portrait a été dessiné selon les détails fournis par des employés de l'hôpital de Chicoutimi qui ont vu les meurtriers avec Mlle Houle, à Montréal. Sur la vignette, les policiers Normand Viens, Mlle Sigouin et Victor Judd. Le trio quitte l'hôpital de Chicoutimi.

(Photo Gratien Tremblay)

Une experte achève les portraits des meurtriers

par Guy Bergeron

CHICOUTIMI — L'experte en portraits-robots, Mme Monique Sigouin, attachée à la Sûreté du Québec, est arrivée, hier, à Chicoutimi, pour mettre la dernière "touche" au portrait-robot des assassins de Mlle Jocelyne Houle, du boulevard Saint-Paul.

On se rappellera que la jeune fille a été assassinée, il y a environ un mois, à Saint-Calixte, dans le nord de Montréal après être partie avec deux individus du "Vieux Munich", un bar baroques de Montréal.

A ce moment-là, Mlle Houle était en stage de perfectionnement à l'Institut de cardiologie de Montréal avec d'autres compagnes. Monique Sigouin, portraitiste, est accompagnée des enquêteurs Normand Viens et Victor Judd, du Bureau des enquêtes criminelles de la Sûreté du Québec, à Montréal.

Mlle Sigouin et les enquêteurs interrogent les compagnes de Mlle Houle afin d'avoir la description exacte des deux individus qui se trouvaient près d'elle au "Vieux Munich", la dernière fois où elle a été vue vivante. Selon les policiers-enquêteurs une fois les

portraits-robots terminés, ils seront publiés dans tous les journaux du Québec.

Mieux encore, les policiers savent même les prénoms des meurtriers. Leur arrestation est imminente.

LE QUOTIDIEN
TARIF D'ABONNEMENT
Par porteur au Saguenay-Lac-St-Jean
\$1.10 par semaine
Prix dans les dépôts \$0.25 la copie
PAR LA POSTE:
Sag.-Lac-St-Jean-Côte-Nord
6 mois \$35.00 1 an \$65.00
Autres régions au Canada
6 mois \$45.00 1 an \$80.00
Pays étrangers
6 mois \$65.00 1 an \$125.00
Autorisé comme envoi postal de deuxième classe, ministère des Postes et port payé en numéraire
Dépôt légal: Bibliothèque Nationale du Québec

DU NOUVEAU — DU NOUVEAU — DU NOUVEAU
Assortiment de lampes, pots à fleurs en verre tuilé importés d'Italie
Rég.: \$18.95 **\$7.97**
Spécial:
Assortiment de batteries de toutes sortes
4 pour .93
OUVERTURE AUJOURD'HUI LE 26 MAI 1977
Escompte TALBOT
1133, boul. Talbot
situé en bas du Magasin du boulevard

LE QUOTIDIEN DU SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN
316, AV. LABRECQUE, CHICOUTIMI

Fondé le 1er octobre 1973, édité et imprimé par
LE PROGRES DU SAGUENAY LIMITEE
316, avenue Labrecque
Chicoutimi, P.Q.
Tel. 545-4480
Président du conseil d'administration et éditeur
Jean-Guy FAUCHER

Alma et les environs 562-7829
St-Felicien et les environs 679-3832
Sans frais interurbains Abonnement et Service à domicile 545-4664
Petites annonces classées 545-4895

Président-directeur général Gaston VACHON
Directeur de la rédaction Denis TREMBLAY
Redacteur en chef-éditorialiste Bertrand TREMBLAY
Directeur de l'information Bertrand GENEST
Chef des nouvelles Claude COTE

Chef de pupitre Charles-J. GAUVIN
Directeur des ventes Paul BERGERON
Directeur de la publicité Jean TREMBLAY
Directeur mise en marche à la circulation Jean BELAND
Directeur du tirage Jean-Louis LAVOIE

Le QUOTIDIEN DU SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN est membre de la Presse Canadienne, qui transmet également une sélection des meilleures informations des agences France-Presse, Associated Press et Reuter et de CDNPA (Canadian Daily Newspaper Association). Seule La Presse Canadienne est autorisée à reproduire les textes de Le Quotidien du Saguenay-Lac-Saint-Jean.

Dépôt légal Bibliothèque Nationale du Québec
Courrier de la deuxième classe (no 3213)

Laurier Simard dénonce un scandale dans les HLM

par Guy Bergeron

VILLE DE LA BAIE — Le maire de Ville de La Baie, M. Laurier Simard, a affirmé, hier, qu'il était en train de faire le ménage et a découvert un scandale dans les logements à prix modiques.

Le maire Simard, qui venait de recevoir la liste des locataires, liste qu'il avait demandée il y a deux mois, a précisé qu'un couple gagnant un salaire annuel de \$35,000 ne payait qu'un loyer de \$62 par mois dans un HLM alors que des gens sur le Bien-Etre Social en payait \$115.

Le maire Simard était loin d'être de bonne humeur de cette situation et devant quelque 20 policiers de Ville de La Baie, il a annoncé qu'il allait faire un "clean up" dans cette situation qu'il trouve scandaleuse.

Il n'a pas caché qu'il

trouvait curieux qu'il ait eu tant de difficulté à obtenir la liste des résidents des HLM et que s'il avait fallu, il se serait même adressé à la Société d'Habitation du Québec.

Le maire Simard, qui est en train de faire le grand ménage à Ville de La Baie, depuis son accession à la mairie a signalé que s'il n'en dépendait que de lui, il imposerait des taxes de façon à équilibrer définitivement le budget déficitaire de Ville de La Baie.

"Le pire c'est que les gouvernements nous ont forcés à nous fusionner et ils laissent aux administrateurs le soin de taxer. En somme, nous avons l'odieuse de la fusion."

Quand le journaliste du "Quotidien" a demandé au maire Simard comment était sa santé, il a mentionné en badinant "la mienne est excellente mais on ne peut en dire autant de celle de Ville de La Baie".



Les belles du Bell sur les lignes de piquetage, à Chicoutimi.

60 téléphonistes du Bell ne rentreront pas au travail

par Gilles Paradis

CHICOUTIMI — Les quelque 60 téléphonistes du Bell à Chicoutimi, ne rentreront pas au travail, ce matin, à moins d'un revirement de situation alors qu'elles ont réclamé un recopage officiel du Syndicat de la compagnie Bell Canada.

Un porte-parole du syndicat a révélé que les téléphonistes de Chicoutimi n'accepteraient pas la recommandation d'entrer au travail de leur présidente de la section régionale, Mlle Beauchamp, d'Alma.

Les téléphonistes ont fait part qu'elles feraient parvenir dès ce matin une pétition à la présidente nationale, Mlle Marie Lennox, espérant que leur demande sera suivie d'une pétition des autres téléphonistes du Québec et de l'Ontario.

Selon le porte-parole syndical, 3,670

téléphonistes ont accepté les propositions patronales pendant que 2,646 les rejetaient.

Cependant, 2,564 téléphonistes de Toronto n'auraient pu voter, en raison de la fermeture hâtive des bureaux de scrutin. A ce qu'elles ont pu savoir, les téléphonistes de Toronto auraient été induites en erreur sur les jours de votation et 40 pour cent d'entre elles n'ont pu voter.

La pétition des téléphonistes de Chicoutimi réclame un nouveau comptage officiel en présence d'une représentante du Québec et d'une représentante de l'Ontario.

Par ailleurs, les syndiquées ont indiqué qu'il était faux de prétendre que neuf téléphonistes étaient au travail à l'intérieur de l'édifice de la rue Bégin. Elles ont fait part que huit employées de personnel de cadre sont sur les lieux mais qu'il ne se trouvait aucune syndiquée, à l'intérieur.

L'aménagement du port 2e priorité régionale

CHICOUTIMI — Le maire de Chicoutimi, M. Henri Girard, a indiqué mercredi, au Conseil métropolitain, que le projet de relocalisation des réservoirs d'huile et des voies ferrées du port de Chicoutimi avait été reconnu comme "la deuxième priorité régionale" dans le cadre de l'entente régionale entre Québec et Ottawa.

M. Girard, qui expliquait pourquoi son administration effectuait un emprunt de \$46,000 pour payer les études sur le projet, a par ailleurs expliqué qu'il serait sensiblement différent de ce qui a été rendu public jusqu'à présent.

Selon lui, les détails du dossier que dévoilaient récemment Le Quotidien et la station CJMT ne reflètent pas ce que sera finalement le projet. M. Girard soutient que d'autres études ont été menées parallèlement à celle qui a été rendue publique, et qu'elles modifieraient sensiblement certaines composantes du complexe projeté sur le site du port de Chicoutimi.

Surplus de \$291,288 à l'hôpital de Jonquière

par Denise Pelletier

JONQUIÈRE — Un excédent des revenus sur les dépenses de \$291,288 pour l'exercice financier 1976-77; une assistance de près de cent personnes, c'est-à-dire fort nombreuse pour ce genre de réunion; tels sont les deux éléments majeurs qui se dégagent de la séance publique tenue hier par le conseil d'administration du centre hospitalier de Jonquière, ainsi que la loi l'y oblige.

C'est avec beaucoup de satisfaction que le conseil d'administration a pu révéler aux personnes présentes que l'année 1976-77 se termine par un surplus de \$291,288, alors que l'année 1975 s'était terminée par un déficit de \$409,802. Le directeur des finances de l'hôpital, M. Guy Rho, a expliqué en détail le bilan.

Le budget a augmenté, de 1975 à 1977 (pour une meilleure compréhension, il faut dire qu'un changement dans la loi fixe maintenant l'année financière d'avril à mars de l'année suivante, alors qu'auparavant, l'année allait de janvier à décembre), de 47%, et les salaires représentent une augmentation de 40%.

L'augmentation des dépenses n'est que de 3% de 1975 à 1977. Les salaires représentent 79% du budget, alors qu'ils en constituaient 73% en 1975. Si l'on exclut les salaires, d'autre part, les dépenses totales

sent 20% du budget, par rapport à 26% l'an passé.

Mentionnons d'autre part, que sur les huit membres du conseil d'administration, cinq voient leur mandat se terminer à la fin de mai, et aucun d'eux n'en sollicite le renouvellement. Il s'agit de MM. Jean Marchand, président, Odilon Deschênes, vice-président, du Dr Pierre-Paul Paquet, de M. Léon-Maurice Lessard et de Mme Lucille Roberge. Ils seront remplacés dès la semaine prochaine.

Parmi les faits saillants qui ont marqué le centre hospitalier de Jonquière, au cours de l'année, on peut mentionner une diminution du taux de mortalité périnatale à 8,8 décès par mille naissances alors qu'il était de 23 par mille en 1975 et que la moyenne québécoise est de 12 par mille. Le séjour moyen a été diminué d'une demi-journée par période, passant de 9,4 à 8,9 jours.

Dans les projets, on peut mentionner le rouverture prochaine du Pavillon Arvida, et le projet de mettre en fonctionnement un quatrième appareil de radiologie, car les listes d'attente sont encore de quatre à six semaines pour ce service. Pour le laboratoire, on procédera, à l'automne, à l'acquisition d'appareils semi-automatiques, alors que ceux qui fonctionnent actuellement sont manuels.



PAS D'AUTOBUS — Un seul autobus a assuré le service, au cours des derniers jours, à Chicoutimi. Des usagés ont utilisé des moyens de déplacement adaptés à la situation.

10 autobus remis en service

par Claude Fortin

CHICOUTIMI — L'épidémie de faiblesse des autobus de Transport Régional, dans le secteur Chicoutimi, est terminée depuis ce matin. Les inspecteurs du ministère des Transports ont approuvé la remise en service immédiate de dix des treize véhicules mis au rancart au cours des derniers jours.

Depuis deux ou trois jours, un seul autobus assurait le service dans tout le secteur Chicoutimi.

Le gérant de Transport Régional, M. Jules Larouche, a communiqué hier la décision des inspecteurs du ministère des Transports.

Il a indiqué que les dix autobus remis en service ce matin permettent au secteur Chicoutimi de bénéficier à nouveau à son service régulier de transport en commun. Les inspecteurs ont cependant jugé que ceux-ci avaient besoin de réparations mineures, accordant un mois et demi à la compagnie pour les effectuer. Ces bris, selon M. Larouche, ne portent en aucune façon atteinte à la sécurité du public, ne concernant, en

substance, que des défauts de carrosseries.

On a détecté des bris plus importants aux trois autres véhicules. Les réparations nécessaires doivent être effectuées en-deçà de la période d'un mois et demi, accordée par les inspecteurs pour leur exécution.

Initialement, en fin d'après-midi hier, on avait annoncé qu'on ne remettrait, aujourd'hui, que quatre autobus en service. On devait en faire autant pour six autres au cours de la semaine prochaine.

Il semble que de nouvelles discussions entre les inspecteurs du ministère des Transports et la direction de Transport Régional aient permis cet élargissement des conditions initialement imposées par les représentants du ministère.

Par ailleurs, hier soir, on attendait une réunion du comité intermunicipal sur le transport en commun. On devait y discuter l'entente qui lie le comité et les municipalités membres à Transport Régional. On prévoyait que cette réunion se termine tard en soirée.

Commission intermunicipale pour le transport en commun

CHICOUTIMI — Il paraît vraisemblable de croire qu'une commission intermunicipale régira, dans un avenir relativement rapproché, le transport en commun dans le Haut-Saguenay. Telle pourrait être la situation, du moins après l'adoption du projet de loi sur le transport en commun, que compte présenter incessamment, à l'Assemblée nationale, le ministre Lucien Lessard.

Le ministre a donné bon nombre de précisions sur cette loi, attendue avec impatience dans le Haut-Saguenay, au cours d'une entrevue accordée cette semaine à un journaliste du quotidien La Presse.

D'après ce qu'on a indiqué au cabinet du ministre, on laisserait les communautés intermunicipales tout à fait libres de former ou non leurs commissions intermunicipales sur le transport en commun.

Par ailleurs, bien que M. Lessard ait laissé entendre, selon La Presse, que le gouvernement défraierait quelque 50 pour cent des déficits annuels, il appert, d'après les indications fournies au cabinet du ministre, que le projet de loi qui

sera déposé ne fait pas état d'une telle mesure.

Pour rentabiliser le service, la loi permettra aux commissions intermunicipales d'opérer, en outre, des autobus de ville, des services d'autobus scolaires et d'autobus scolaires.

Le projet législatif toucherait cinq communautés intermunicipales, dont le secteur du Haut-Saguenay, où la compagnie Transport Régional assure présentement le service, sous la surveillance du Comité intermunicipal sur le transport en commun. Celles qui décideraient de se prévaloir des privilèges dont la loi leur permettra vraisemblablement de bénéficier deviendraient les gestionnaires du service, devenu propriété publique.

Le ministre a précisé que des gens du milieu composeraient le conseil d'administration de ces commissions de transport intermunicipales.

Dans l'entrevue qu'il a accordée au journal La Presse, M. Lessard a révélé que le gouvernement pourrait bien faire également l'acquisition de certaines compagnies d'autobus, en vue d'assurer le transport de passagers.

LE TRAVAIL

Ligne de piquetage dressée en face de Place du Saguenay

CHICOUTIMI — Près d'une centaine de syndiqués de tous les secteurs publics ont dressé une ligne de piquetage, hier soir, durant l'heure d'affluence, en face de Place du Saguenay, à titre d'appui pour les travailleurs de la Scierie Gagnon Frères de Roberval, en grève depuis quatre mois.

Vingt-cinq policiers de la Sûreté municipale de Chicoutimi sont intervenus pour libérer les entrées et permettre aux clients du centre commercial de faire leurs emplettes. Ils sont demeurés aux aguets durant toute la manifestation.

Les grévistes sont restés sur les lieux environ deux heures, se réunissant autour de l'entrée principale après que la police eut libéré les accès.

Distribuant des tracts, les grévistes

ont chahuté les clients qui faisaient fi de leur demande et ovationnaient ceux qui en tenaient compte.

Les tracts se voulaient une invitation à boycotter Place du Saguenay. Ils disaient ceci:

"Les 164 travailleurs de la Scierie Gagnon Frères dont 117 sont mariés sont en grève depuis quatre mois". "Le seul point qui bloque: Campeau veut enlever au syndicat la formule d'indexation des salaires que les travailleurs de la scierie avaient dans leur dernière convention de travail".

"Campeau est le propriétaire de la Scierie Gagnon Frères de Roberval". "Campeau a des intérêts majoritaires dans Place du Saguenay".

Pour hâter rapidement la négociation de Scierie Gagnon Frères, allons acheter de l'autre côté de la rue."

Protestations de la FSSA

JONQUIÈRE — La Fédération des syndicats du secteur aluminium a protesté énergiquement auprès du premier ministre du Québec, M. René Lévesque, contre le fait que la FSSA n'ait pas été invitée au Sommet économique, qui se tient présentement à La Malbaie et réclame que la position du gouvernement soit révisée concernant leur représentation au Sommet économique pour les rencontres futures, s'il y a lieu.

Dans une lettre au premier ministre Lévesque, le secrétaire de la fédération, M. Lorenzo Duchesne, déplore également que la réponse à la demande officielle de la FSSA au gouvernement de participer au Sommet économique ait été transmise aux médias d'information, par qui le syndicat représentant 9,000 travailleurs d'Alcan au Saguenay-Lac-Saint-Jean, a pris connaissance de la décision.

La FSSA indique que la décision motivant le refus de la présence au Sommet économique serait qu'elle est un syndicat indépendant.

La Fédération des syndicats du secteur aluminium fait la différence entre un syndicat indépendant, qui n'est pas affilié à une fédération ou à une centrale, et la FSSA qui regroupe 10 syndicats affiliés à une fédération, qu'elle considère comme l'équivalent d'une centrale syndicale même si les effectifs sont moindres.

Le secrétaire de la FSSA, dans ses

explications au premier ministre, transpose cette situation de faits sur le plan politique, disant que c'est un peu ce qui se passerait si le peuple québécois optait pour sa souveraineté.

Il ajoute que l'industrie de l'aluminium représente 75 pour cent de l'économie du Saguenay-Lac-Saint-Jean et que l'absence de la FSSA au Sommet économique déplaît aux travailleurs qui ne sont pas sans savoir qu'une seule partie, soit l'Alcan, est présente aux délibérations.

En terminant, dit la FSSA, nous croyons fermement que le secteur d'activités que nous représentons soit "le secteur secondaire" et le moteur et le pivot sur quoi repose l'économie d'une région ou d'une province. Dans la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean où presque tous les secteurs d'activités sont au crochet d'une entreprise, soit l'Alcan, les répercussions ou les implications de certaines décisions prises par un organisme comme le nôtre peuvent compromettre toute l'économie."

Enfin la FSSA précise qu'elle aurait eu beaucoup à dire à ce Sommet économique, que ce soit sur le plan sécurité au travail, maladies industrielles, gels des salaires dans le secteur privé si la Commission de lutte contre l'inflation était maintenue et dans bien d'autres domaines touchant les relations de travail.

Me CAROL VACHON
NOTAIRE
Conseiller juridique
443 est, rue Racine — Chicoutimi, P.Q.
Tél.: 549-1718

GAGNON ET MONETTE
avocats
marc gagnon PLACÉ DU ROYAUME
avocat CHICOUTIMI
robert monette
avocat TEL.: 545-1888

Invitation spéciale

Je vous invite à venir nous rencontrer chaque fois que vous désirez des informations pour l'achat d'une automobile neuve ou usagée.

FORD
MERCURY
BOULEVARD AUTO
ALMA, — P.Q.

J.C. BRISSON représentant
M. ROUCHARD représentant
YVAN THIVIERGE représentant
ALBÈGE CÔTE représentant
ANDRÉ TRADETTE représentant

André Tradette
GERANT DES VENTES

COMMENTAIRE QUOTIDIEN

Le soleil et des sourires radieux couronnent le Sommet

Tous les participants du premier Sommet économique tenu au Manoir Richelieu de Pointe-au-Pic sont repartis, hier après-midi, avec le sourire.

Tout d'abord parce qu'après deux jours de pluie, le soleil diffusait généreusement ses plus chauds rayons, et aussi, parce que chacun nourrissait le sentiment ou l'illusion de retourner à ses responsabilités, enrichi d'une petite victoire.

Les dix membres du gouvernement paraissent heureux d'avoir eu l'opportunité de convaincre les dirigeants des deux secteurs de l'économie, le patronat et le monde syndical, de leur détermination de défendre le bien commun au-dessus des égoïsmes collectifs de la société québécoise.

Les ministres ont tendu l'oreille avec la plus grande attention, mais ils ont aussi patiemment exposé leurs opinions dans de nombreuses conversations amicales. Inversement, ce sont leurs interlocuteurs — patrons, chefs syndicaux, représentants de mouvements coopératifs ou de groupes de pression — qui conservent la certitude d'avoir influencé, en leur faveur, les membres de l'Etat.

Les délégués de l'Opposition, les quatre "grands" du Parti libéral, Gérard-D. Lévesque, Claude Forget, Raymond Garneau et André Raynaud, ainsi que le chef unioniste Rodrigue Biron, ont également profité de l'occa-

sion pour sonder la pensée des personnalités les plus influentes de l'activité socio-économique et s'offrir comme les plus fidèles interprètes des préoccupations québécoises.

Les chefs de la CSN et de la CEQ se sont rendus au Sommet armés d'agressivité, avec l'intention de rapporter à leurs troupes quelques scalpels de quelques patrons.

Le président Norbert Rodrigue a provoqué une certaine irritation chez les hommes d'affaires en se présentant en manches de chemise, le col largement ouvert, devant le premier ministre, dès le premier soir, pour lui répéter, en présence de tout le monde, que sa centrale ne marcherait pas dans "sa patente". Ses principaux adjoints ont fidèlement respecté leur promesse de s'en tenir à des revendications et à des dénonciations. Et à la séance de clôture, hier après-midi, ils ont répété leur rejet absolu du régime actuel.

C'est à peu de nuances près l'attitude observée par Yvon Charbonneau, président de la Centrale de l'enseignement du Québec, qui ne voit pas d'autre solution aux maux économiques du Québec que la poursuite accélérée des mouvements de socialisation des services offerts à la population et de nationalisation des entreprises.

Comme ces deux centrales recrutent la majorité de leurs membres dans

les secteurs public et parapublic, ils se sont donc rendus au Sommet pour que l'Etat leur accorde encore davantage d'importance dans la répartition du budget. Ils sont donc heureux aujourd'hui d'avoir pu obtenir un consensus sur l'amélioration des avantages sociaux, notamment l'attribution de congés de maternité, la multiplication des garderies et la promesse d'un Livre blanc sur l'amélioration de la condition féminine.

Les deux autres grandes centrales représentées au Sommet, la FTQ (Fédération des travailleurs du Québec) et la CSD (Confédération des syndicats démocratiques) ont manifesté, par contre, leur volonté de fonctionner dans le système capitaliste, mais en obtenant la promesse que le gouvernement verrait à la prévention des accidents du travail et des maladies industrielles, et examinerait la possibilité de faciliter la syndicalisation.

Virtuoses de la discussion, excellents orateurs, les chefs syndicaux, notamment Yvon Charbonneau et Louis Laberge, possédaient un avantage sur leurs "adversaires", les patrons, dans ce jeu d'escrime. Le président de la CEQ en a largement profité, en ridiculisant notamment le président Hubert Lavigne, de la Fédération des commissions scolaires, hier. Il a toutefois commis une erreur en s'attaquant inutilement à deux hommes d'affaires juifs,

Bernard Finestone et Sam Steinberg, les qualifiant de "terroristes économiques", l'expression que le premier ministre René Lévesque avait utilisée, la semaine dernière, pour critiquer l'attitude des ministres fédéraux Jean Chrétien et Marcel Lessard.

Quant aux grands patrons, ils ont également quitté le Manoir Richelieu, hier après-midi, avec la satisfaction d'avoir sensibilisé le gouvernement et l'opinion publique aux réalités économiques. Ils apprécient l'expression de "faits têtus" propagée par le premier ministre Lévesque.

L'un d'eux en a déduit, dans un moment de confiance, que "le gouvernement péquiste, même s'il se veut réformateur, a dû constater finalement, à ce Sommet, que nous sommes mieux disposés à collaborer avec lui dans l'édification d'une société québécoise améliorée que certains chefs syndicaux, résolus à détruire notre système même au risque d'écraser, du même coup, le Parti québécois".

Bertrand TREMBLAY

OPINION DES AUTRES

Les sociétés de la Couronne devraient disparaître

L'une des meilleures idées de M. Joe Clark pour un Canada plus fort, c'est l'élimination des sociétés de la Couronne, "dont les fonctions sont défectives et mieux remplies par le secteur privé". L'une de ses cibles... est Petrocan, une société gouvernementale d'exploitation partielle du pétrole.

La pensée tory n'a évidemment pas beaucoup progressé depuis que le prétendu (et peut-être machiné, curieuse) crise de l'énergie a obligé les Canadiens à s'interroger sur le fonctionnement de l'industrie pétrolière.

Le parti pris de M. Clark contre les sociétés de la Couronne est utile comme article de foi progressiste-conservatrice (quand ça fait l'affaire), mais il ne convient pas à une économie mixte comme celle de notre pays.

Au lieu d'éliminer Petrocan, le gouvernement devrait la raffermir, élargir son mandat pour qu'elle concurrence directement l'industrie pétrolière.

Ce serait apporter un élément de responsabilité dans la mise en marche de l'énergie et contribuer à réparer l'erreur du Canada en ne suivant pas, il y a 40 ans, l'exemple du Mexique qui a soumis toute la production du pétrole à une seule société publique.

Petrocan n'est qu'un premier pas tiré. M. Clark a tort de lui marcher sur les pieds.

"The Ottawa Citizen", le 19 mai.

Trudeau n'entend pas le Québec

Le premier ministre, M. Trudeau, pourrait bien exprimer plus de vérité que de poésie en comparant Québec à un adolescent qui veut sa liberté mais aime toujours recevoir de l'argent de son père.

Mais un certain ton de rigidité et de ridicule dans les propos de M. Trudeau fait penser qu'il écoute mais qu'il n'entend pas vraiment.

Le problème au Canada est plus que celui d'un seul adolescent déboussant. Québec peut faire entendre la voix la plus forte, mais elle exprime aussi le vague sentiment d'aliénation, mal formulé peut-être, qu'éprouvent également les provinces de l'Ouest, les Territoires du Nord-Ouest, les Inuits de l'Arctique occidental et les Indiens de la Baie James.

De même que des parents modernes luttent en vain pour forcer leurs enfants adolescents à enlever leur insigne d'identité de groupe, de même M. Trudeau part perdant en cherchant à supprimer les velléités juvéniles et parfois brusques d'indépendance.

Il se peut que la balkanisation du

Canada en régions et sous-régions belliqueuses, semblables à des tribus, en résulte à long terme. Mais cela est loin d'être inévitable et notre avenir dépend des réactions au jour le jour du gouvernement fédéral. Son aptitude à servir de médiateur et à coordonner les intérêts et les aspirations des diverses régions est de la plus haute importance.

"The Brandon Sun", le 18 mai.

Hull profite de la décentralisation

La population d'Ottawa admet que la décision d'établir à Hull un plus grand nombre d'édifices fédéraux servait les fins de la justice élémentaire et les buts de la nationalité canadienne. Aussi récemment qu'en 1973, seulement six pour cent de tous les fonctionnaires de la Région de la Capitale Nationale travaillaient du côté québécois de la rivière Outaouais, seulement cinq pour cent à Hull.

Le ministre des Travaux publics, M. Judd Buchanan, a évidemment raison: il y a des années que le gouvernement a fait connaître son intention de distribuer avec plus d'équilibre et d'équité les postes de fonctionnaire entre Ottawa et Hull. De fait, la Commission de la Capitale Nationale a calculé que, vers 1983, 25 pour cent des fonctionnaires de la Région de la Capitale Nationale travailleraient à Hull.

Mais ni le gouvernement ni la CCN n'ont donné la moindre indication que les nouveaux emplois à Hull laisseraient vacants à Ottawa quatre millions de pieds carrés d'espace à bureaux ou enlèveraient directement à Ottawa 15,000 travailleurs.

Ottawa et les fonctionnaires sont maintenant punis parce qu'un ce moment la fonction publique ne croît pas au taux de trois ou de 3,5 pour cent prévu par le gouvernement (et la CCN). Ottawa et les fonctionnaires deviennent victimes d'une planification peu claire, voyante; une planification si confuse que le programme de "relocation" à l'intérieur de la Région de la Capitale Nationale est exécuté précisément à l'heure où Ottawa vient de perdre nombre d'emplois au profit d'autres parties du pays à cause de la "décentralisation" en vogue.

Ottawa ne deviendra pas une "ville-fantôme", comme le maire Larry Greenberg nous en a trop dramatiquement avertis.

Mais le recul économique sera immédiat et réel. M. Buchanan dit que les entrepreneurs auront l'occasion de montrer de quoi ils sont capables en disposant des vacances dans les immeubles à bureaux. Beau défi, belle épreuve. D'où viendront les nouveaux locataires? De Montréal? Le premier ministre, M. Davis, ne veut pas que les villes d'Ontario cherchent à attirer les sièges sociaux du Québec et sa sensibilité à ce danger est probablement justifiée. Mais comment Ottawa remplacera-t-elle 15,000 emplois en trois ans?

En définitive, toutefois, notre collectivité a un défi à relever. Il est de-

venu clair qu'Ottawa ne peut plus être la ville d'une seule entreprise. Les occasions d'emploi doivent être diversifiées, non pas comme un luxe ou un boni mais comme une nécessité économique. Si l'on peut y parvenir, et Ottawa a beaucoup à offrir, ce recul aura été utile: nous aurons une base plus large d'emplois et la collectivité sera mieux protégée contre les fantaisies évitables du gouvernement.

"The Ottawa Journal", le 19 mai.

Le carburant coûte plus cher

L'annonce de prix plus élevés du carburant pour les Canadiens est une pilule amère, mais nécessaire.

L'accord tacite intervenu à la réunion fédérale-provinciale des ministres de l'Énergie... signifiera des hausses du prix de l'essence d'environ sept cents le gallon et d'environ 6,2 pour cent le gallon d'huile à chauffage.

Bien que l'accord reste à préciser... les hausses de prix reflètent la compréhension du besoin de maintenir les prix canadiens de l'huile et de l'essence conformes aux prix mondiaux et américains, et elles devraient tout au moins stimuler l'exploration nécessaire et en même temps la conservation de l'énergie par les consommateurs.

Les avantages de ces hausses de prix équilibrent en ce moment les désavantages (ou font en ce moment contrepoids aux désavantages) dont ont parlé les ministres de l'Énergie du Québec et du Manitoba, à savoir que les hausses vont alimenter l'inflation et rendre l'huile et l'essence canadiennes moins compétitives internationalement.

La décision des ministres de l'Énergie peut être l'augure d'une approche plus rationnelle à l'établissement des prix du carburant.

"The Calgary Albertan", le 13 mai.

Charte du français et bilinguisme

Le ministre Camille Laurin insiste depuis quelque temps sur l'importance d'un bon enseignement de l'anglais comme langue seconde dans les écoles françaises. Il va d'ailleurs jusqu'à souhaiter que tous les Québécois, ce qui inclut les francophones, deviennent bilingues.

Nous devrions toujours, en vertu du projet de loi numéro un qu'il vient de déposer à l'Assemblée nationale, un unilinguisme français au niveau institutionnel, mais un unilinguisme qu'il voudrait compatible avec un usage des deux langues au niveau des individus.

Ces propos répondent sûrement aux préoccupations d'une grande majorité des citoyens ordinaires. Ceux-ci déplorent depuis longtemps la très pauvre qualité de l'enseignement de l'anglais dans les écoles de la majorité. Ils souhaitent

LE TRANSPORT EN COMMUN



Vincent PRINCE
"La Presse"

Qu'advient-il de nos hôtels au Lac-Saint-Jean?

Tout récemment la revue de l'Association des hôteliers du Québec "L'Hôtellerie" s'en prenait assez fortement au gouvernement quant à ses politiques relatives au service de l'hôtellerie. Le porte-parole des hôteliers, le populaire Gérard Delage, blâmait le ministre des Finances qui vendrait, semble-t-il, aux hôteliers des boissons alcooliques à un prix plus élevé qu'aux consommateurs individuels. Il blâmait également le ministre du Tourisme de ne pas tenir compte des particularités spéciales de cette industrie de l'hôtellerie et enfin Gérard Delage blâmait aussi la députation péquiste qui, selon lui, dans un but purement électoral continuerait à favoriser le commerce des boissons alcooliques au profit des personnes de groupes, organismes, clubs, etc, qui se retrouvent facilement avec des permis de vente de boissons alors qu'ils contribueraient plus ou

moins à l'essor du tourisme au Québec.

Ce que rappelle Gérard Delage n'est pas nouveau, mais ce sont quand même là des vérités. Quelqu'un nous disait un jour: le tourisme, c'est comme la température, tout le monde en parle, mais on ne fait rien pour l'améliorer! On nous faisait part, cette semaine, qu'un important hôtel de Roberval fermerait probablement bientôt ses portes pour être converti en foyer d'hébergement pour personnes âgées.

Il serait faux de dire que les hôtels de la région font des affaires d'or. La concurrence qu'on leur offre est devenue très forte. Il se fait aussi de la surenchère concernant la présentation des spectacles assez coûteux et on ne sait vraiment plus quoi faire pour attirer la clientèle. Pas étonnant donc que ces établissements changent de propriétaires assez souvent. On s'en rend compte particulièrement dans les secteurs de Roberval et St-Félicien.

Certains vont même jusqu'à avancer que l'hôtellerie et la restauration ne recevraient qu'une maigre part du dollar touristique alors que les municipalités et les gouvernements par leurs taxes seraient largement favorisés sous ce rapport. Il est certain qu'il y a quelque chose qui ne tourne pas rond! L'Etat devrait voir ou du moins analyser la situation. Et comme le disait avec beaucoup d'à-propos Gérard Delage: "On a souvent dit que le tourisme était la poule aux oeufs d'or. Si l'on n'aide pas les hôteliers et les restaurants à survivre, on finira peut-être par se trouver devant un poulailler vide!"

Jean-Claude St-Pierre,
directeur de l'information,
Poste CHRL,
Roberval.

Dolbeau reçoit \$174,835 pour l'usine de filtration

DOLBEAU — Dolbeau vient de recevoir la première tranche de la subvention pour l'usine de filtration au montant de \$174,835.30.

Cette confirmation a été apportée par le maire Mme Suzanne B.-Niquet, à l'issue de la dernière réunion spéciale du conseil municipal alors qu'elle a indiqué que cette somme devait être versée en 1976 mais sera comptabilisée en 1977. Elle ajoutait que la 2e tranche devrait arriver dans le courant du mois d'août mentionnant que cela aidera grandement le budget de la municipalité.

Pour sa part, M. Claude Tremblay, devait préciser aux journalistes que la subvention du gouvernement avait été basée sur un coût estimé à \$1,933,000 mais que l'on a fait un ajustement sur les coûts réels de \$1,748,353. C'est ainsi que la ville recevra annuellement \$174,835.30 durant 10 ans au lieu de \$193,300.

Le conseil municipal a retardé à une autre séance l'adoption du règlement 416-77 pourvoyant à la réorganisation financière de Dolbeau en vertu de la Loi de la commission municipale et pour décréter un emprunt par obligations de

\$1,473,000. Selon le règlement, il s'agirait d'avoir l'approbation de 67% des créanciers et le conseil pourrait effectuer cet emprunt sur une période de 20 ans.

Les conseillers Camille Lupien, Laurent Gosselin et

Marcel Tardif ont décidé de différer ce règlement après la rencontre avec le ministre Tardif pour connaître ses intentions sur une aide qu'il pourrait apporter.

Bibliothèque

Dolbeau s'en tiendra au budget de \$5,500 accepté au début de l'année pour la bibliothèque municipale, soit \$3,000 de moins que la demande des responsables. Jusqu'à maintenant, la municipalité a versé \$2,102.25 à la BCP et \$1,000 aux responsables de la bibliothèque. M. Laurent Gosselin a proposé de verser la balance de la subvention de \$2,397.75 même si la présidence de la bibliothèque, Mme Camille McLure, mentionnait dans sa lettre que son équipe aurait de la difficulté à s'administrer si la ville n'augmentait pas sa contribution.

Budget de \$7 millions à la CS de Roberval

par Jacques Girard

ROBERVAL — Malgré une diminution de la taxe scolaire de \$0.10 du \$100 d'évaluation, passant ainsi de \$1.40 à \$1.30 du \$100 d'évaluation, le conseil des commissaires de la Commission scolaire de Roberval présidé par M. Léopold Marcoux et en présence du directeur général, M. A.-Guy Larocque, ont précisé que cette diminution se traduira en fait par une augmentation, de la taxe scolaire, mais ont déploré que certains contribuables seront épargnés par cette hausse.

C'est ce qui résulte de la dernière réunion de la CS Roberval qui s'est tenue à Roberval en ce début de semaine et, au cours de laquelle, ceux-ci ont accepté un budget d'opération de \$6,969,957 pour l'année 1977-78.

Comme l'a expliqué le président de la commission scolaire, les contribuables devront payer une légère hausse de la taxe scolaire, laquelle résulte de l'augmentation des facteurs d'uniformisation dans toutes les localités du territoire de ladite commission. Cette augmentation de 10% s'applique sur toutes les résidences inscrites au rôle d'évaluation jusqu'en 1976, mais épargnera les résidences nouvellement construites.

Voilà, au dire des dirigeants, une "injustice criante". En terminant, précisons que la commission versera,

pour l'année 1977-78, \$2,503,711 en salaires, accordera \$12,456 pour les moyens d'enseignement, \$39,407 pour la consultation et l'animation, \$42,772 pour le transport du midi, \$108,880 pour l'administration générale, \$291,394 pour la gestion des écoles, \$398,103 pour la gestion de l'équipement tandis que l'administration secondaire accaparrera une somme de \$3,958,491.

TRANSPORTS CANADA

ADMINISTRATION CANADIENNE DES TRANSPORTS AERIENS REGION DU QUEBEC

APPEL D'OFFRES

Des soumissions sont demandées pour les travaux suivants à l'aéroport de Mirabel, Québec.

INSTALLATION DE POTEAUX DE PROTECTION AUX CENTRES D'AVITAILLEMENT A L'AEROPORT INTERNATIONAL DE MONTREAL, MIRABEL, P.Q.

Les soumissions cachetées portant sur l'enveloppe la mention des travaux ci-dessus et adressées au surintendant, Gestion du matériel, Transports Canada, pièce 175-C, Edifice de l'Administration régionale, aéroport international de Montréal, Dorval, Québec H4Y 1B9 (636-3203), seront reçues jusqu'à 15h00, heure avancée de l'est, le 15 juin 1977.

Les plans, devis et documents qui s'y rapportent peuvent être obtenus sur demande à l'adresse ci-dessus sur réception d'un chèque visé de \$50.00 fait au nom du Receveur Général du Canada. Le dépôt est remboursable sur retour des plans et devis en bon état dans un délai de 14 jours après l'avis des résultats de l'appel d'offres. Les plans et devis peuvent être examinés au bureau de l'Association de la construction de Montréal, 4970, Place de la Savane, Montréal, Québec, et à l'Association de la construction de Québec, 375, rue Verdun, Québec, Québec.

Le ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

A.-O. Dumas
Administrateur régional du Québec
Administration canadienne des Transports aériens



Courageuse campagne contre le fumage

par Denise Pelletier

JONQUIERE — "J'ai commencé parce que mes chum fumais, maintenant je jume par besoin." Cette petite phrase écrite telle quelle par un étudiant de la polyvalente de Jonquière montre la situation dans laquelle sont placés bon nombre de ses camarades, incités à fumer par la publicité, les amis, la curiosité.

Pour combattre un peu cet état de choses, deux professeurs de l'école, Mme Margot Fiola et M. Bill Jones, ont décidé d'entreprendre, avec la collaboration de la direction, une immense campagne de sensibilisation aux méfaits de la cigarette, campagne qui a duré 10 semaines et qui s'achève maintenant.

Cela s'est passé de l'école, en tous temps, même pendant les heures de classe. Les étudiants, en petits groupes, ont fabriqué, des pancartes, des affiches, ils ont fabriqué des montages audio-visuels.

Ils ont été conviés à acheter des macarons portant l'inscription "Je ne fume pas", ou "Je fume moins" selon le cas, et à s'inscrire comme fumeurs ou non-fumeurs. Les fumeurs avaient pour tâche de diminuer ou de cesser si possible leur consommation de cigarettes, tandis que les non-fumeurs devaient mener une mini-campagne de sensibilisation auprès de deux de leurs amis fumeurs.

Les organisateurs de la campagne estiment qu'environ la moitié des quelque 2,000 étudiants qui fréquentent la polyvalente ont participé à l'une ou l'autre des activités au programme. Parmi ceux-là, environ la moitié étaient des fumeurs au début. Combien ont cessé de fumer? C'est plus difficile à dire, mais il semble qu'il y en ait au moins quelques-uns.

Il semble, curieusement, que la campagne ait eu plus d'effet sur les filles que sur les garçons, et plusieurs d'entre elles ont cessé de fumer ou diminué leur consommation. La compilation définitive des résultats sera tout de même effectuée d'ici à la fin de la campagne.

Mais, pour donner dès maintenant un résultat concret des effets qu'elle a pu avoir, nous citons le même étudiant que tout à l'heure, qui écrit, dans la section "remarques": "Je vais essayer d'arrêter petit à petit parce que je ne peut courir sans être essouffler."

Pour citer équitablement les deux parties, voici ce que répond un autre élève à la question "pourquoi je ne fume pas": "Parce que la cigarette nuie pour la santé et je ne fait pas comme les autres."

Quelle que soit donc leur attitude face à la cigarette, fumeurs et non-fumeurs ont un au moins un point commun, dont plusieurs se sont inquiétés déjà, et que les citations textuelles reproduites ci-dessus mettent bien en évidence: la difficulté d'orthographier correctement le français.



Deux prévenus attendent une sentence pour trafic de stupéfiant

par Guy Bergeron

CHICOUTIMI — Le juge Guy Tremblay a réclamé un rapport présentiel dans le cas de Jean-Yves Bourgoin, un individu de Jonquière, qui a admis sa culpabilité, hier matin, à trois accusations de possession pour fins de trafic, de 65 capsules de LSD et de 67 buvards du même stupéfiant.

Malgré le plaidoyer de commissération de Me Louis-Charles Fournier, le juge Tremblay, à la suggestion de Me Robert Gauthier, procureur fédéral de la Justice, a demandé un rapport présentiel, du fait que le prévenu était âgé de 24 ans.

En effet, Me Fournier soutenait que son client avait eu une mauvaise période et qu'il n'y avait pas lieu de récidive dans son cas.

Liberté sous condition

Daniel Perron, un individu de Jonquière, qui a été trouvé en possession pour fins de trafic de 42 capsules de phencyclidine, pourra reprendre sa liberté à la condition de ne pas quitter la région et il devra se rapporter chaque semaine à la Gendarmerie royale du Canada.

Me Robert Gauthier s'était objecté à la mise en liberté du prévenu sans condition. Il subira son procès le jour de la fête des Français, le 14 juillet.

Par ailleurs, un individu de Ville de La Baie, qui avait volé dans deux chalets du Lac Otis a bénéficié de la clémence du Tribunal, en écopant d'une amende de \$200.

En plus, il a été soumis à

une ordonnance de probation de 24 mois.

Le prévenu avait remis

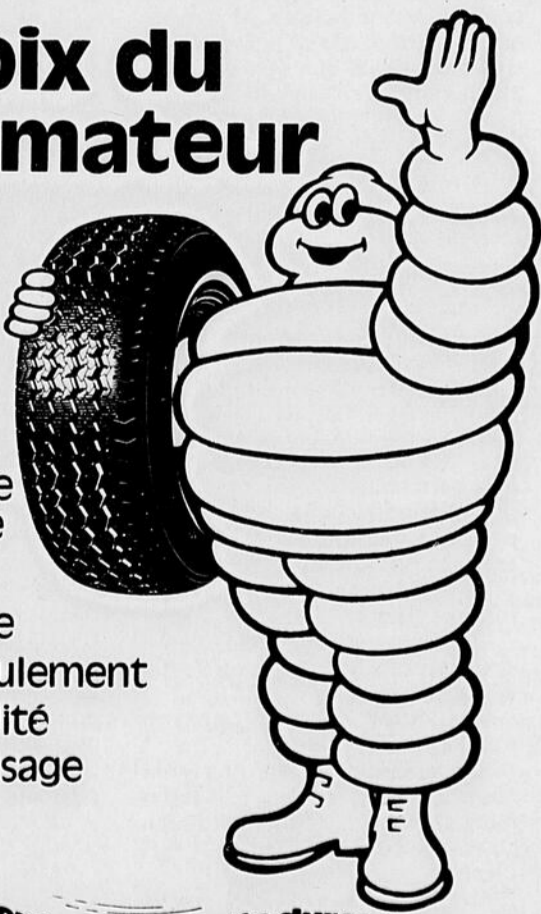
tous les objets volés et comme il avait le repentir

avec le ferme propos, il a

même fait des démarches pour aller réparer ce qu'il avait brisé dans les chalets.

Le choix du consommateur averti

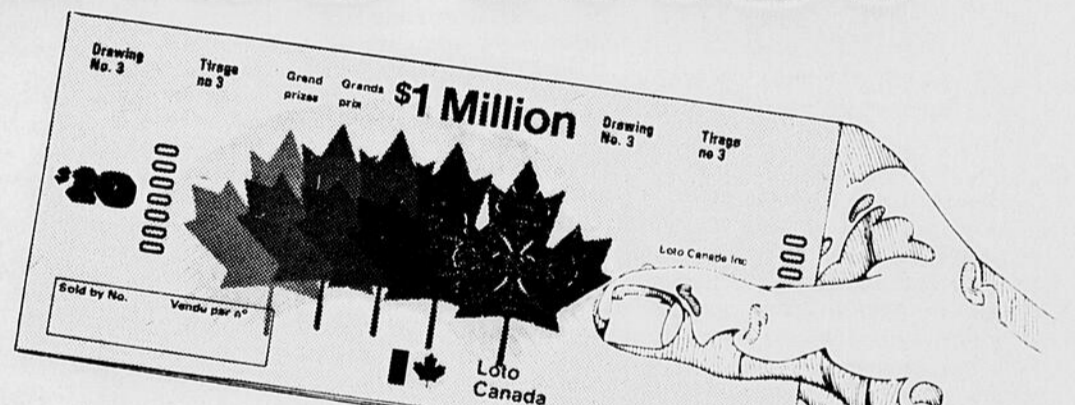
- Tenue de route exceptionnelle
- Freinage sûr
- Sécurité accrue
- Douceur de roulement
- Grande durabilité
- Economie à l'usage



les autos passent... les Michelin durent!

Roulez
MICHELIN
AGENCE DE PNEUS DU NORD
ST-FELICIEN TEL.: 679-1327

Faites vite!



Le prochain tirage aura lieu le

19 JUIN.

Achetez vite vos billets.

12 grands prix de \$1 million chacun
8 grands prix de \$100,000 chacun

Loto Canada
\$Million

FOURRE-TOUT QUOTIDIEN



TOUTE UNE TORNADO

Curieux de nature, Les Murdoch de Briercrest, a quitté, mardi soir, son sous-sol pour s'aventurer quelques minutes dehors. Heureusement pour lui, il ne s'est pas attardé. Mais, il a quand même eu le temps de voir comment, en moins de cinq minutes, une tornade dévastait sa ferme. Tout y est passé: les machines, les animaux, les installations et même une partie de la maison de M. Murdoch, située à une vingtaine de milles au sud-est de Moose Jaw, en Saskatchewan. Des vents soufflant à une vitesse de 100 milles à l'heure ont balayé la ferme.



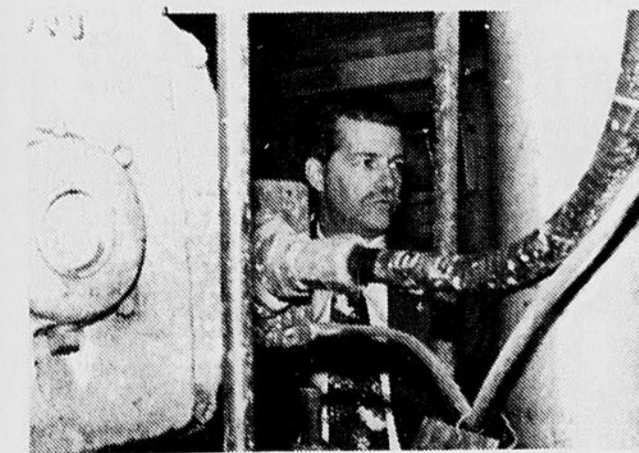
PARTIS EN BRETAGNE

Voici un groupe d'étudiants qui séjournent présentement en Bretagne, où de plus en plus de jeunes Jeannois décident d'aller faire connaissance avec d'autres jeunes, d'autres écoles, d'autres moeurs. Ces voyageurs en herbe sont des étudiants de secondaire II des écoles Marguerite-Bourgeois et Saint-Sacrement d'Alma. On les voit ici entourés de moniteurs et de dirigeants scolaires.



LA BOURSE ET LA VIE

Les syndiqués de l'usine Abitibi-Price à Alma, en grève depuis plus de deux mois, ont dessiné les opinions qu'ils nourrissent à l'endroit de leur employeur, et des pancartes diverses ornent le local de grève qui est installé près de la barrière de l'usine. Ainsi, pour ceux-ci, les actions de la compagnie ne comptent guère plus que ce qu'on veut bien voir sur cette photo. De plus, les piqueurs ont signalé aux visiteurs qui se sont présentés, la semaine dernière, dont le ministre Marcel Léger, que le drapeau de la compagnie, qui flotte à côté de celui du Québec sur des mâts installés dans la cour de l'usine, serait mis en berne chaque jour qu'il n'y aurait pas de négociations entre les deux parties. Et, un syndiqué a affirmé que le drapeau du Québec serait aussi mis en berne si le gouvernement refusait d'intervenir quand on le lui demandera, si on le lui demande...



DANS LE TUYAU DE L'OREILLE

Le ministre de l'Environnement, M. Marcel Léger, a visité, la semaine dernière, les installations anti-pollution de l'usine Price à Alma, puis le département de protection de l'environnement d'Alcan à Jonquière. On voit ici le ministre écoutant les explications d'un responsable de ce département, à l'usine d'Alma, et examinant en détails les installations. Plus tard dans la même journée, M. Léger devait préciser qu'il faut tenir compte de la situation générale dans les pâtes et papiers avant d'imposer de nouvelles normes plus sévères, mais qu'il fallait regretter publiquement que cette industrie du Québec n'ait pas fait les efforts voulus quand les finances étaient meilleures pour elle. De nouveaux règlements n'entreront pas moins en vigueur prochainement, et qui seront plus sévères: entre autres, un règlement touchant les municipalités et un autre sur la pollution de l'air, qui doit coûter plus de \$525 millions aux industries impliquées.

ACTION DE \$222,193

C'est une action de \$222,193 que les Stationnements Clairs Inc., de Jonquière ont intenté contre le Centre hospitalier de l'endroit. Une erreur topographique, dans l'édition d'hier, nous faisait affirmer qu'il s'agissait d'une somme de \$22,193. C'est l'étude de Me Lucien Bouchard qui a intenté l'action pour bris de contrat contre le Centre hospitalier.

ATTENTION, AGRICULTEURS

Même si on ne prévoit pas de fortes infestations de l'hespérie des graminées (chenille du foin) au Saguenay-Lac-Saint-Jean, cette année, des infestations locales peuvent se manifester ici et là. Les traitements sont recommandés lorsque l'on retrouve plus de 15 larves de deuxième stade par pied carré. Seul un examen attentif de vos champs permettra de décider de la nécessité ou non d'un tel traitement. Vous trouverez plus de détail sur ce sujet dans l'édition du 18 mai 1977, du journal "La Terre de Chez Nous".

La date idéale de traitement étant basée sur l'apparition des chenilles de 3ème stade, les arrosages devront être entrepris de préférence aux dates suivantes: du secteur de Roberval, 24 mai (incluant St-Prime, St-Méthode, St-Félicien, La Doré); du secteur d'Alma, 27 mai (incluant St-Bruno, Hébertville); du secteur de Jonquière, 27 mai; du secteur de Mistassini, 1er juin (incluant Norman-din, Albanel, St-Eugène, Ste-Marguerite-Marie, St-Edmond); du secteur de Chicoutimi, 1er juin (incluant Laterrière).

ASSEMBLEE DE L'UN

Tous les militants et sympathisants de l'Union nationale sont invités à une assemblée spéciale, qui aura lieu le 30 mai à 20h00, à l'hôtel Champlain sur la rue Labrecque à Chicoutimi. Cette assemblée sera présidée par M. Guy Rhéaume, membre de l'Exécutif provincial afin de choisir et nommer les membres de l'exécutif pour le comté de Chicoutimi.

UNE MATERNELLE 4 ANS

La Commission scolaire de Chicoutimi informe les parents des secteurs des écoles Immaculée-Conception, St-Georges et Ste-Thérèse, qu'une classe maternelle pour un groupe d'enfants, qui auront 4 ans avant le 1er octobre 1977, sera ouverte en septembre dans chacune de ces écoles. Afin de finaliser une demande adressée au ministère pour l'ouverture d'une maternelle 4 ans, la commission scolaire fait une pré-inscription. L'inscription officielle et la pré-inscription à l'intention de ces élèves aura lieu le lundi 30 mai, de 13h00 à 15h00 dans ces quatre écoles.

RENDEZ-VOUS

CHICOUTIMI

SERENA — Toutes les personnes désirant être informées sur la régulation des naissances sont invitées à assister à une réunion d'information publique qui aura lieu mardi, le 31 mai 1977, à 20 heures, au sous-sol de l'église Notre-Dame-de-Grâce. Au cours de cette réunion, on y traitera de l'anatomie féminine et masculine, de la physiologie de la fécondation et du cycle menstruel, du test sympto-thermique ainsi que tous les moyens actuels de régulation des naissances. Cordiale bienvenue aux intéressés. Pour informations supplémentaires, téléphonez à: 548-8696.

JONQUIERE
Secourisme — Avant les vacances, pourquoi ne pas

suivre un cours de secourisme? Ce cours vous est offert par l'Ambulance Saint-Jean les 28 et 29 mai. Pour inscriptions ou informations, téléphoner à: 542-2872.

Club Notre Hôteesse — Le club Notre Hôteesse, secteur d'Arvida, invite tous les membres et leurs amies à la dernière rencontre de l'année qui est la soirée de l'hôteesse. Un cocktail sera suivi d'une danse, un délicieux buffet terminera la soirée.

PORT-ALFRED

Pèlerinage — Ceux qui désirent faire partie du pèlerinage au Ca-de-la-Madeleine avec les filles d'Isabelle de Port-Alfred: le départ se fera samedi, le 28 mai, à 20 heures. Veuillez appeler à: 544-4095 ou 544-1800.

VOS DROITS

ivressomètre

Voici ce qu'il vous faut savoir relativement au test de l'ivressomètre!

Le policier qui a des motifs de croire que vous conduisez votre voiture sous l'effet de l'alcool peut vous arrêter.

De plus, ce même policier peut vous demander de vous soumettre au test de l'ivressomètre afin de déterminer le niveau d'alcool dans votre sang et, dans de telles circonstances, la loi vous oblige à vous soumettre au test de l'ivressomètre. Vous pouvez demander de parler à un avocat avant de vous soumettre au test de l'ivressomètre. Cependant vous ne pouvez pas refuser de passer le test sous le seul prétexte que vous ne pouvez pas rejoindre d'avocat.

Souvenez-vous qu'il est non seulement imprudent de conduire votre voiture sous l'influence de l'alcool, mais que c'est également une infraction grave prévue au code criminel.

Rappelez-vous également que si vous conduisez votre voiture en état d'ivresse, vous risquez sérieusement de perdre votre permis de conduire.

Vous pouvez obtenir gratuitement la brochure expliquant la loi de l'aide juridique et celle contenant les textes de "LA MINUTE JURIDIQUE" en écrivant au:

**Service de l'information,
Commission des Services Juridiques,
2 Complexe Desjardins,
Tour de l'Est #1404, C.P. 123
Montréal.**

(En collaboration avec la Commission des services juridiques)

LE SOMMET ÉCONOMIQUE



TROIS REGIONAUX AU SOMMET — MM. Paul-Ejile Doré, de Chicoutimi, président de la Fédération des caisses d'établissement, Jacques Gagnon, d'Alma, président de la Fédération des caisses d'entraide économique du Québec, et Alfred Hamel, de Saint-Félicien, président de l'Association du camionnage du Québec, ont participé au Sommet économique de Pointe-au-Pic.

Lévesque est satisfait des résultats de la conférence

par Louis La Rochelle

POINTE-AU-PIC, Québec (PC) — Le premier ministre du Québec, M. René Lévesque est visiblement satisfait des résultats de la Conférence des agents économiques et sociaux qu'il avait lui-même convoquée et qui s'est terminée en après-midi jeudi à Pointe-au-Pic dans le comté de Charlevoix.

"Possible dégel", a-t-il commenté au cours d'une conférence de presse convoquée à la toute fin de la conférence.

M. Lévesque, entouré de ses ministres d'Etat au Développement économique et social, MM. Bernard Landry et Pierre Marois, s'est tout d'abord réjoui de ce que tous les secteurs convoqués au sommet économique aient accepté tantôt spontanément, tantôt avec réticence de s'y faire représenter.

Il a fait observé avec satisfaction que les 150 participants ont choisi de compléter cet exercice de consultation et surtout de reprendre l'expérience, de la pour-

suivre au cours d'une nouvelle conférence qui pourrait être tenue "en dedans d'un an ou quelque part par là".

"Il y a quelque chose qui s'amorce", a-t-il déclaré après avoir constaté, non sans une certaine satisfaction, que les représentants de trois secteurs jusqu'à maintenant en broiille — syndicats, patronat et gouvernement — se sont retrouvés mercredi sur les lieux d'une même manifestation pour encourager et rassurer les travailleurs d'une usine de pâtes et papiers dont la fermeture est imminente.

Relations de travail

Lévesque a réussi à tracer des grandes lignes

par Louis La Rochelle

POINTE-AU-PIC, Québec (PC) — Coïncé entre le patronat qui le pressait de ne pas bousculer la réforme du secteur des relations de travail et le monde syndical qui, lui, l'a mis en demeure de respecter le programme électoral de son parti, le premier ministre du Québec, M. René Lévesque, aura tout de même réussi à tracer les grandes lignes de l'action à venir de son gouvernement en ce qui a trait aux relations patronales-ouvrières.

Dressant en matinée de jeudi le bilan de la Conférence des agents sociaux économiques, M. Lévesque a en effet laissé entrevoir les six points de ce que sera vraisemblablement la réforme tant attendue du régime québécois des relations de travail:

— relèvement du taux de syndicalisation, "un des plus faibles, a-t-il dit, des pays industrialisés";

— élimination progressive des difficultés que représente la négociation d'une première convention collective de travail;

— assainissement du climat au moment du conflit de travail, non pas par l'élimination pure et simple des "scabs" — "Un programme, cela se modifie", a-t-il dit — mais par l'assurance que les grévistes pourront reprendre leurs emplois après la fin du conflit;

— établissement ferme de la formule Rand;

— raffermissement de la démocratie syndicale par le contrôle des votes de grève;

— fixation de conditions minima de travail.

Les vues du chef du gouvernement péquiste ont été différemment accueillies selon qu'il s'agissait du patronat ou du monde syndical.

Ainsi, par la voix des porte-parole du Conseil du patronat, du Centre des dirigeants d'entreprises et du Montreal Board of Trade, le premier ministre a été invité à respecter un "moratoire" sur la syndicalisation des travailleurs québécois.

L'argument du monde patronal était qu'un problème comme la syndicalisation ne devrait trouver sa solution qu'après des recherches et des consultations raisonnables.

Les patrons ont aussi fait valoir la nécessité de veiller à la démocratie dans les syndicats, notamment par l'obligation du scrutin secret au moment du vote de grève. L'un d'eux a même proposé la tenue d'un référendum sur la syndicalisation des travailleurs.

Sus aux scabs

Du côté syndical, les interventions, aussi bien celles de la CSN que de la FTQ et de la CEQ, auront surtout porté sur la nécessité et l'urgence d'une loi proscrivant énergiquement le recours aux briseurs de grève lors des conflits de travail.

Les porte-parole syndicaux ont aussi pressé le gouvernement de hâter la syndicalisation de tous les travailleurs, notamment dans le secteur privé où, selon eux, l'opération pourrait être sectorielle.

Habilement menée par le premier ministre qui posait les questions, la synthèse du sommet économique, en ce qui a trait aux relations de travail, a été généralement conduite sur le ton poli.

Contrairement à ce qu'il prévoyait lui-même, M. Lévesque aura réussi, sur une base bien générale, à provoquer un consensus au sein des participants sur la question de la santé et de la sécurité des travailleurs.

"Il me semble que, sur cette question, a observé le premier ministre, les interventions ont été dans le sens d'une amélioration. C'est là un premier point de convergence. J'espère que cela est vrai. Cela voudrait dire que nos engagements fermes sont partagés."

Le chef du gouvernement a précisé que sur la réforme de la santé et de la sécurité de travail, l'action à venir doit être conjointe.

"C'est une optique que le gouvernement accepte", a dit le premier ministre dont les vues ont semblé recueillir l'adhésion des participants.

Cela a été vrai lorsqu'a été abordée la question de l'égalité de l'homme et de la femme au travail, ce qui n'a pas empêché le ministre des Consommateurs, Mme Lise Payette, de déplorer le sexisme manifesté au sein de la société.

"L'évolution de la pensée masculine est extrêmement lente", a déclaré Mme Payette.

Consensus

Le chef du gouvernement péquiste, qui a lui-même en avant-midi présidé la dernière séance de travail de la conférence, a rappelé les secteurs où un consensus a pu être obtenu:

— nécessité d'apporter des correctifs au domaine de la santé et de la sécurité des travailleurs;

— établissement d'une banque de données permanentes, neutre, accessible et fiable;

— raffermissement de la condition féminine;

— établissement d'un organisme de contrôle de la productivité;

— accélération de la prise en main de l'industrie agro-alimentaire.

"A travers tout cet ensemble, on a l'impression, a déclaré M. Lévesque, que c'est vrai qu'il y a beaucoup de gens qui attendaient de pouvoir se parler et parler au gouvernement."

Interrogé sur les attitudes favorisées par la Centrale des syndicats nationaux au cours des trois jours de conférence, le premier ministre a reconnu que c'est le droit de la centrale de privilégier telle ou telle idéologie et de réprover l'étiquette de sociale-démocrate de son gouvernement.

"Mais, c'est notre droit de ne pas partager l'idéologie de la CSN qui est irréaliste", a déclaré le gouvernement qui par la suite a subi le feu des questions sur la philosophie de son gouvernement.

De celle-ci on sait maintenant qu'elle est basée sur le principe de l'importance de l'Etat.

"C'est notre instrument politique", a-t-il déclaré avant de préciser que l'Etat ne doit certainement pas être "fourré partout" et que l'entreprise privée existe et qu'elle existera toujours au Québec "dans un avenir prévisible".

Enfin, le premier ministre a donné à entendre qu'à la suite du sommet les actions du gouvernement dans certains secteurs pourraient être accélérées.

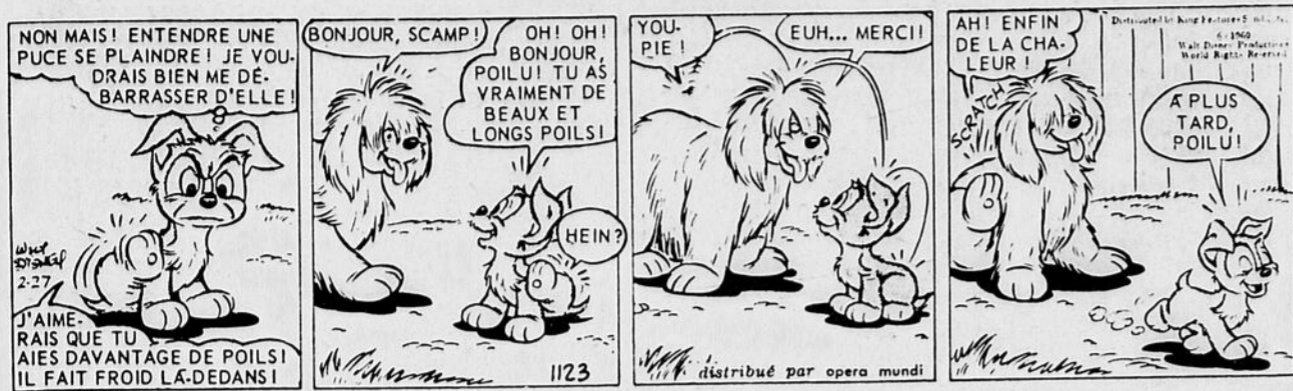
Ainsi, on a appris que le gouvernement publiera dans des délais plus ou moins longs des livres (bleus ou blancs) sur la condition féminine et sur la stratégie de développement économique.

"Les parties se sont entendues pour que le gouvernement fasse connaître au plus tôt sa stratégie de développement", a déclaré M. Lévesque.

Enfin, le premier ministre a rappelé que le gouvernement est à la veille de faire connaître les mesures qu'il prendra en ce qui a trait au problème de la santé et de la sécurité des travailleurs et celui des conditions minimum de travail.

BANDES ILLUSTRÉES

SCAMP



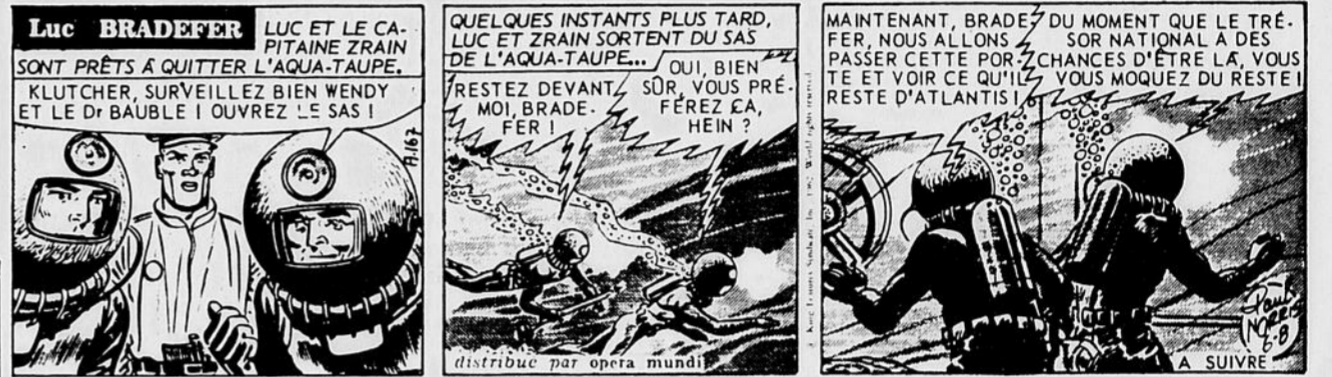
M. ABERNATY



DONALD



LUC BRADEFER



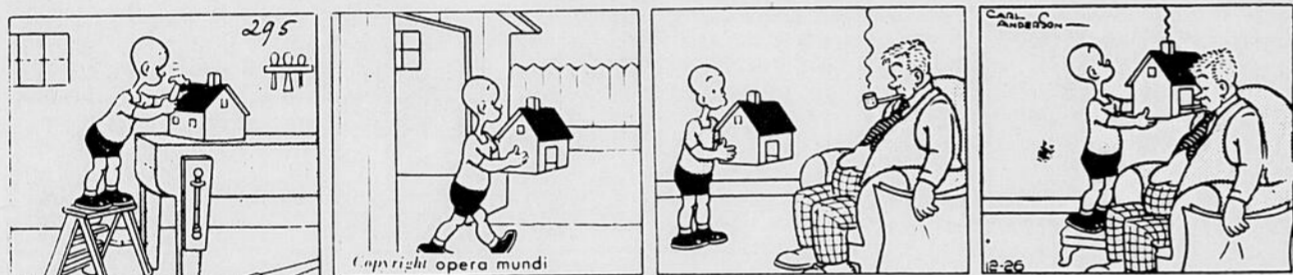
BLONDINETTE



SOURIS MIQUETTE



HENRY



FEUILLETON QUOTIDIEN

ÉTOILES FILANTES

les dieux et les déesses d'Hollywood

vus par

DAVID NIVEN



résumé

Ce qui était merveilleux, avec Errol, c'était que vous saviez toujours ce que vous pouviez en attendre étant donné qu'il vous décevait toujours. Il lui arrivait aussi, de temps en temps, de se décevoir lui-même, mais c'était son droit le plus strict.

(28) Captain Blood

Nous louâmes le 601 North Linden Drive, Beverly Hills, à Rosalind Russell, engagées une gouvernante noire aimable et compréhensive, et partageâmes les frais.

Le contrat de Flynn avec Warner Brothers étant nettement plus rémunérateur que le mien avec Samuel Goldwyn, Flynn allongea plus de fric pour le loyer, en échange de quoi il revendiqua la plus grande chambre à coucher, celle où se trouvait le lit à deux places. Flynn avait le sens des

affaires et si, dans les grandes occasions, j'eus l'autorisation d'emprunter sa chambre, ce fut au terme d'une petite rectification de notre accord financier.

Un soir d'hiver, comme je rentrais de mon travail, j'aperçus, au moment où j'engageais ma voiture dans l'allée, une silhouette menaçante — chapeau enfoncé sur les yeux, pardessus en poil de chameau au col rabattu — qui se dissimulait dans les buissons près de la porte de la cuisine. N'étant pas le plus courageux des hom-

mes, j'entrai précipitamment par la grande porte et allai chercher des renforts en la personne puissante et redoutable de Flynn. Je m'aperçus qu'il n'était pas encore rentré du studio, alors, prenant la bouteille de whisky toujours présente sur la table de l'entrée, je m'en enfilai une bonne lampée, après quoi je sortis m'occuper de l'intrus. Je le traquai sans qu'il me vit et l'empoignai par derrière. L'intrus n'était autre que le très distingué et très populaire producteur Walter Wanger. Il était extrêmement agité. Wanger était amoureux fou de la ravissante Joan Bennett et, en ce qui la concernait, son seuil de jalousie était particulièrement bas. Quand je le relâchai, il me sortit qu'il savait que sa bien-aimée était là-haut, dans le grand lit, avec Flynn. Je pus l'assurer, sans mentir, que Flynn n'était pas à la maison, et m'abstins de l'informer qu'en bas, dans le salon, Joan attendait l'arrivée de Flynn.

Wanger, apaisé, s'en alla, et Joan, quelques instants plus tard, effectua un départ assez précipité.

Ce jour-là, Flynn l'échappa belle quand on pense qu'à quel-ques temps de là, un imprésario du nom de Jennings Lang, exacerbé, lui aussi, les instincts de propriété de Wanger, lequel, un beau soir, dans le parc de stationnement qui s'étendait devant les bureaux de la Music corporation of America, sortit un revolver de la poche de son manteau en poil de chameau, visa soigneusement, et tira une balle dans les testicules de Jennings Lang.

Dix à quinze ans avant que Robert Mitchum n'ait la malchance de se faire arrêter pour avoir fumé un "joint" dans une maison de Laurel Canyon, Errol avait introduit cette denrée dans la vie du 601 North Linden. Il l'avait rapportée, sous le nom de "kif" d'un voyage en Afrique du Nord, et en offrait volontiers à la ronde, en annonçant que le peintre Diego Rivera l'y avait initié, au Mexique. Cependant, à cette époque, fumer ou mâcher du kif était un passe-temps sans danger, car la guerre au "hasch" n'avait pas encore été déclarée.

Si je laissai tomber assez vite, c'était, je crois, surtout parce que j'étais l'esclave d'une drogue beaucoup plus meurtrière : le scotch. Quant à Flynn, il continua et, vingt ans après, lors de ce qui devait être notre dernière rencontre, il me dit qu'en dehors des piqûres d'héroïne, il avait tout essayé, y compris, comme aphrodi-

siaque, une pincée de cocaïne au bout de son pénis.

En cette époque d'avant-guerre, Errol était un curieux mélange ; ce grand athlète doté d'un charme immense et d'une beauté physique évidente, se tenait bras croisés, jambes écartées, dans une attitude provocante tout en haut du tas de fumier hollywoodien, en poussant de grands cocoricos, et pourtant je crois qu'il souffrait d'un sérieux complexe de culpabilité — signalons, en passant, qu'il se rongait les ongles. Les femmes l'aimaient passionnément, mais il les traitait comme des jouets qu'on jette sans attendre les nouveaux modèles ; quant à ses amis masculins, il préférait ceux qui risquaient le moins de lui faire concurrence, dans n'importe quel domaine.

Flynn n'était pas bon, mais en ces temps d'insouciance, on s'amusa bien avec lui, et ce fut sa meilleure époque.

Le mot humilité lui était totalement inconnu. Du jour au lendemain, il devint une grande vedette avec la superproduction Le Capitaine Blood, mais il ne lui vint jamais à l'esprit que d'autres — producteur, metteur en scène, scénariste et dialoguiste, techniciens et surtout service de publicité — pouvaient avoir contribué à son succès. La célébrité lui monta à la tête et, quand je jouai avec lui dans sa deuxième superproduction La Charge de la Brigade Légère, je m'aperçus que presque toute l'équipe le détestait cordialement — surtout les figurants.

Il ne manquait pas de cran. Nous étions en selle sur nos destriers, devant six cents cavaliers de "western" et cascadeurs parmi les plus coriaces de la profession, quand Errol lâcha les rênes pour se donner un coup de poigne avant un "gros plan". On avait armé les "soldats" de lances mouchetées pour éviter au maximum les accidents au cours de la "charge" imminente. Un des soldats se pencha en avant et chatouilla la croupe du cheval de Flynn avec la pointe mouchetée de sa lance.

La bête se cabra et la vedette de notre film décrivit un looping et atterrit les quatre fers en l'air, salué par d'énormes éclats de rire.

Errol se releva lentement et brossa son costume.

— Quel est le salaud qui a fait ça ? demanda-t-il calmement.

— C'est moi, répondit un

grand balèze au nez cassé. Tu veux peut-être qu'on s'explique ?

— Oui, dit Flynn. Descends de ton cheval.

Le costaud mit pied à terre en adressant un clin d'œil complice à ses compères... Dix minutes plus tard, on l'emmenait à l'infirmerie et la cote d'Errol montait de façon spectaculaire.

Errol disait toujours que, de toute sa carrière, le film qui lui avait donné le plus de mal, sur le plan physique, c'était La Charge de la Brigade Légère, et il n'avait pas tort. Nous passâmes plusieurs mois à Bishop, en Californie, dans les contreforts balayés par le vent du Mont Whitney.

Les extérieurs commencèrent sans problème, par un temps tout à fait normal pour une fin d'automne. L'unique hôtel de la ville était entièrement réservé à l'usage de la compagnie, mais, au bout d'une semaine, nous fûmes réveillés, à 2 heures du matin, par des cris et des imprécations qui nous avertirent qu'il y avait le feu. L'hôtel fut rapidement détruit et réduit en cendres, grâce à quoi ce fut la dernière nuit de chaleur que nous devions connaître pendant toute la durée du tournage en extérieurs — que nous vécûmes en dormant sous la tente ou autres logements de fortune au fin fond du désert, dans les tempêtes de sable, ou dans les montagnes où des vents glacials rabattaient la neige des sommets et où nous marmonnions des imprécations en grelottant dans nos légers uniformes tropicaux. A ce moment-là, le grand amour de Flynn, en dehors d'une passion inassouvie pour la vedette féminine, Olivia de Havilland, était Arno. Arno était un schnauzer, et Flynn adorait ce chien au point de se battre en duel à cause de lui.

Le propriétaire du bistrot de Lone Pine, un énorme bovidé imbecille et perpétuellement belliqueux, détestait les chiens en général et, en particulier, ceux qui levaient la patte au coin de sa maison. Pour leur apprendre à ne pas souiller ses murs, il avait installé une plaque d'acier sur le trottoir et une autre sur le montant de sa porte, toutes deux reliées à une batterie placée dans son établissement. Le pauvre Arno arriva en sautillant, et, au moment où nous allions entrer dans le bistrot, leva la patte dans la zone dangereuse. L'arc ambré établit le circuit et l'infortuné toutou, recevant une décharge à haute tension dans l'organe fautif, fut projeté en

l'air et décala dans la rue en hurlant de douleur et d'effroi. Flynn entra à grands pas dans le bistrot et tout le monde se tut. Les forces en présence étaient à égalité : d'une part les vachers et les fermiers du cru, de l'autre une poignée de cascadeurs musclés faisant partie de notre film. Chacun resta prudemment sur son tabouret quand Flynn prit le barman à l'écart. Ce fut une sanglante bataille ; Flynn s'en donna à cœur joie, et Arno fut le dernier chien de Lone Pine à recevoir un traitement par électrochocs dans les parties.

Flynn adorait se battre ; il prenait la bagarre au sérieux et se maintenait constamment en condition, au 601 North Linden, en boxant, deux fois par semaine, dans le jardin, avec "Mushy" Callahan et autres professionnels. John Huston aimait bien, lui aussi, se bagarrer de temps en temps.

Il y eut une occasion célèbre où Flynn et lui décidèrent qu'ils s'ennuyaient dans une soirée, à Hollywood.

— Dis donc, gamin, fit Huston, si on se taillait de ce machin et qu'on allait au bout du jardin faire un peu de sport ? Qu'est-ce que tu en penses ?

— Allons-y, répondit Flynn.

Pendant que les autres invités essayaient de fixer leur attention sur leur assiette, le bruit de la bagarre entrain par les fenêtres — Flynn et Huston se cognaient dessus sans discontinuer. Tous deux finirent à l'hôpital Cedars of Lebanon où on leur fit quelques réparations d'urgence.

Les rixes de bistrot étaient une des spécialités de Flynn. Tôt ou tard, tout acteur connu, surtout s'il joue principalement des rôles de durs, finit par recevoir une poussée d'ivrogne, dans le dos, et entendre l'inévitable défi : "Alors, mon gars, fais voir si t'es vraiment un dur." Gable, Cagney et Bogart mirent au point des systèmes raisonnables leur permettant de parler paisiblement à ce genre de défi, mais Flynn préférait, lui, passer joyeusement à l'attaque.

A SUIVRE - LES ÉTOILES FILANTES de David Niven est publié aux éditions Robert Laffont.

demain
Les skis de bois

CKRS-TV

VENDREDI, LE 27 MAI 1977	SAMEDI 28 MAI 1977
9.30 Information première	9.00 Démétan, la petite grenouille
9.35 Histoire sans parole	9.30 Wiclé
10.00 Tam-Tam	10.00 Kit Carson
10.15 Virginie	10.30 John l'intrépide
10.30 Conseil-express	11.00 Les enfants du 47A
11.00 Les trouvailles de Clémence	11.30 Es-tu d'accord?
11.30 Bagatelle	12.00 Brigade spéciale
11.45 Avis de décès et comptoir-express	13.00 Sportheque: "Cyclisme"
12.00 Information midi	14.00 A communiquer
12.30 Les Coqueluches	14.15 Baseball
13.31 Téléjournal	17.00 Nouvelles
13.36 Femme d'aujourd'hui	17.05 Cinéma américain: "Jour de chance"
14.31 Cinéma: "Le coeur battant"	18.55 Parade de mode
16.00 Bobino	19.01 Lawrence Welk Show
16.30 Sol et Gobelet	20.00 A communiquer
17.00 Les animaux chez eux	22.30 Téléjournal
17.30 Harold Loyd	22.45 Nouvelles du sport
18.00 Au fil de l'actualité	23.00 Politique fédérale
18.15 Créatif social	23.09 Cinéma: "Mimi Metallo blessé dans son honneur"
18.30 Les plus beaux films: "Ailleurs l'herbe est plus verte"	00.30 Ciné-club: "La huitième femme de Barbe Bleue"
20.31 Prix L.-L. Kammana	
22.05 Sommet économique	
22.30 Téléjournal national, international et provincial	
22.55 Nouvelles du sport et météo	
23.05 Cinéma: "Random à Amsterdam"	
00.30 Ciné-club: "Remparts d'argile"	

CJPM-TV

VENDREDI, 27 MAI	SAMEDI 28 MAI 1977
11.45 Dessins animés	12.00 Tarzan
12.00 A votre service	13.00 Pour hommes seulement
12.45 Les nouvelles du midi	15.00 Informations voyage
13.00 Cinéma: "Du grain pour les poulets"	15.30 Samedi sports
15.00 Pour vous mesdames	16.00 Télé-revue
16.00 Roi de la jungle	16.30 Cinéma: "Corsaire de la reine"
16.30 La famille Stone	18.00 Soirée canadienne
17.00 Pour tout l'monde	19.00 Et ça tourne
18.00 Parle parle, jase jase	20.00 Les grands spectacles: A communiquer
19.00 En primeur	22.30 Les nouvelles TVA
21.15 Carnet	23.00 Dernière édition
21.30 Cabaret	23.10 Fin de soirée: "Vincent, François, Paul et les autres"
22.00 Corne d'Abondance	
22.15 Point d'orgue	
22.30 Les nouvelles TVA	
23.00 Dernière édition	
23.10 Fin de soirée: "Anna et les Maoris"	

CBJET

VENDREDI, LE 27 MAI 1977	SAMEDI 28 MAI 1977
9.00 The Friendly Giant	10.00 Sesame Street
9.15 Mon Ami	11.00 The White Stone
9.30 Quebec School Telecasts	11.30 Kiaharie
10.00 Canadian School Telecasts	12.00 Skipper
10.30 Mr. Dressup	12.30 Reach for the top
11.00 Sesame Street	13.00 Parade
12.00 The Bob McLean Show	14.00 F.-A. Cup Final
12.55 CBC News	16.00 CBC Saturday Sports
13.00 Mary Hartman, Mary Hartman	17.00 Space 1999
13.30 Coronation Street	18.00 CBC Saturday Evening
14.00 All in the Family (Repeat)	18.30 Quebec Report - Response
14.30 The Edge of Night	19.00 Quebec Report - Decision
15.00 Take 30	19.30 Andy
15.30 Celebrity Cooks	20.00 Happy Days
16.00 It's your Choice	20.30 Saturday Night Movies
16.30 Nic "N" Pic	22.30 Tony Bennett
17.00 Gallery	23.00 The National
17.30 Room 222	23.15 Provincial Affairs
18.00 The City at Six	23.21 The City Tonight
19.00 The Bob Newhart Show	23.37 Saturday Super Movies
19.30 That Maritime Feeling	
20.00 The Mary Tyler Moore Show	
20.30 Chico and the Man	
21.00 Coming up Country	
22.00 Police Story	
23.00 The National	
23.22 The City Tonight	
23.40 Cine Six	

SUR LE CÂBLE
TECS-TV RADIO QUEBEC

VENDREDI, le 27 mai 1977	SAMEDI, le 28 mai 1977
8.00 Vivre aujourd'hui (En direct)	8.00 Cartes petites annonces
9.00 Cercle de presse (Reprise)	11.00 Les Farfadets (enfants)
10.00 Cartes Centre de la Main-d'oeuvre	12.00 Contact
11.00 Cartes (Radio-Québec reprise)	12.30 Documentaire
12.00 Contact	13.00 Bloc note du Père Loup
12.30 Documentaire	13.30 Documentaire
13.00 Cartes petites annonces	14.00 Conseil de ville
13.30 Cartes (Radio-Québec de ce soir)	14.00 Conseil de ville
14.00 Contact	14.00 Cartes petites annonces
14.30 Contact	14.00 Cartes (Radio-Québec de ce soir)
18.00 Toujours plus loin	17.30 Contact
18.30 Cartes petites annonces	18.00 Documentaire
20.00 Vivre aujourd'hui (Reprise)	18.30 On aura tout vu
	19.00 Cercle de presse
	20.00 Documentaire

VENDREDI, le 27 mai 1977	SAMEDI 28 MAI 1977
13.00 L'âge de la parole - C'est écrit dans le journal	13.00 Au coeur des mots - "Pierre", "caillou", "casser"
13.30 Le sens du progrès - Le pillage du tiers-monde	13.15 Autonomie - Le levage
14.30 Horizons - L'invention est une fête	13.30 Un p'tit coup de coeur - Cyclotourisme
15.30 Portraits - Adrien Pouliot	14.00 Déjà demain - La fusion: l'énergie de l'avenir
16.30 A vrai dire - Tribune libre	14.30 Pourquoi pas moi? - Laissez les gens parler
18.30 Au coeur des mots - "Pierre", "caillou", "casser"	15.00 Un maillon de la chaîne - L'antiquaire
18.45 Autonomie - Le levage	15.30 Parle-moi de musique - Ecole Vincent d'Indy de Montréal
19.00 Un p'tit coup de coeur - Cyclotourisme	16.30 Cher Eugène - La Régie des rentes
19.30 Déjà demain - La fusion: l'énergie de l'avenir	18.30 Tourlou - Dessins animés
20.00 Pourquoi pas moi? - Laissez les gens parler	19.00 Silence, on rit - Quand un détective pense
20.30 Un maillon de la chaîne - L'antiquaire	19.15 Mouvements dans la nature - Terre d'oiseaux
21.00 Parle-moi de musique - Ecole Vincent d'Indy de Montréal	19.30 Nos épaulettes - Les régates
22.00 Cher Eugène - La Régie des rentes	20.00 Première rangée - Guerre et paix (L'incendie de Moscou)

WEZF TV
CANAL 7

VENDREDI	SAMEDI, 28 MAI 1977
9.00 Good Day	8.00 Tom and Jerry
10.00 P.T.L. Club	8.30 Jabberjaw
12.00 Second Chance	9.00 Scooby Doo
13.00 All My Children	10.30 Kroffts Super Show
14.00 \$20,000 Pyramid	11.30 Super Friends
14.30 One Life to Live	12.00 Odd Ball Couple
15.15 General Hospital	12.30 American Bandstand
16.00 Edge of Night	13.30 Wild Kingdom
16.30 The Merv Griffin Show	14.00 Baseball
18.00 News	16.30 "Milwaukee vs Boston"
18.30 Green Acres	17.00 The Preakness Steaks
19.00 Star Trek	18.00 Wide World of Sports
20.00 Donny and Marie	18.30 ABC News
21.00 Friday Night Movie	19.00 God's Country
23.00 Mary Hartman, Mary Hartman	20.00 Mrs. Bianskys Beauties
23.30 Baretta	21.00 Starkey and Hutch
	22.00 Dog and Cat
	23.00 News
	23.15 World of Survival
	23.45 Music Hall America

Opposition au projet de Charte du français

QUEBEC (PC) — Plusieurs centaines de membres de la communauté anglophone de la région immédiate de Québec viennent de jeter les bases d'un mouvement d'opposition au projet de Charte du français déposé il y a un mois par le ministre Camille Laurin.

Se définissant comme "Québécois pure laine", quelque 700 membres de cette communauté, habituellement discrète, se sont réunis dans un hôtel de Québec, mercredi soir, pour entendre la lecture d'un mémoire que le Metropolitan Quebec Language Rights Committee se propose de présenter à la commission parlementaire qui doit siéger dans une dizaine de jours.

Ce comité, formé spécialement pour l'étude du projet de loi numéro un, comprend des membres de toutes les tendances parmi les quelque 12,000 anglophones de la ville de Québec et d'une partie de la banlieue.

Le président de l'assemblée, Robert Dawson, a d'ailleurs signalé qu'il était très difficile de définir exactement qui sont les anglophones de Québec à cause des nombreux mariages mixtes. C'est ainsi qu'une pétition signée par les participants à la réunion porte un nombre imposant de noms français. Le mémoire du MQLRC ne contient pas une critique détaillée du projet de loi mais se veut plutôt le témoignage d'une communauté anglophone minoritaire "non seulement bilingue, mais également biculturelle".

Pour les auteurs du document, le projet de loi numéro un les relèguera au rang des citoyens de seconde classe par suite du lent étranglement du réseau anglophone.

Ils soutiennent que le projet de charte est discriminatoire à leur endroit en ce sens qu'il ne respecte pas la Charte des droits et libertés de la personne et leur enlève l'usage officiel de l'anglais devant les tribunaux.

Québec Les pluies récentes permettent la réouverture d'une partie des forêts

QUEBEC (PC) — Le ministère des Terres et Forêts a annoncé, jeudi, la réouverture immédiate d'une partie des forêts qui étaient fermées depuis vendredi dernier à cause du danger d'incendies.

Un communiqué émanant du bureau du ministre Yves Bérubé précise que les récentes précipitations ont permis de rouvrir les forêts au nord-est de Québec et dans les régions de Saguenay - Lac - St-Jean et de Chibougamau.

Le territoire ou l'interdiction de circuler et de séjourner en forêts a été révisé pour inclure les comtés électoraux de Charlesbourg, Chauveau, Charlesvoix, Dubuc, Lac-Saint-Jean, Montmorency et Roberval.

Le ministère a aussi annoncé la réouverture du parc Chibougamau, situé dans ce territoire.

Parcs fermés
Tous les autres parcs, à l'exception du parc des Laurentides et de ceux situés à l'est de la rivière Saguenay, en Gaspésie et au sud du Saint-Laurent, restent fermés.

169 feux de forêt
Le service de la conservation rapportait 17 nouveaux feux de forêts, jeudi, portant à 169 le nombre des incendies encore en activité à Québec, dans la zone de protection intensive, c'est-à-dire au sud du 50e parallèle.

Depuis le début de l'année, il y a eu 708 feux de forêts au Québec comparativement à 174 l'an dernier.

Les plus grands gaspilleurs d'eau

MONTREAL (PC) — Les Québécois sont les plus grands gaspilleurs d'eau du Canada et il faut leur enseigner à l'économiser. C'est ce qu'a affirmé, mercredi, le président de l'Association québécoise des techniques de l'eau, M. Pierre Desjardins.

Les usagers du Québec consomment 20 pour cent plus d'eau que les autres Canadiens et ils "sont tout simplement incapables d'arrêter" l'arrosage de leur gazon. Le temps sec des dernières semaines pourrait amener de graves pénuries si les gens n'utilisent pas l'eau avec plus d'à-propos.

Dans le cadre d'une campagne d'éducation, les autorités concernées envisagent de diffuser des conseils sur les ondes de postes de radio à l'intention des résidents de Laval, Saint-Eustache et Longueuil pour indiquer les moments les plus propices à l'arrosage du gazon.

A Sainte-Foy, a précisé M. Desjardins, on est ainsi parvenu à réduire de moitié la consommation.

Si l'on maintient que l'eau destinée à être bu est une denrée essentielle, a-t-il ajouté, il se pourrait cependant que des municipalités soient obligées d'im-

UN FILM GRANDIOSE POUR ADULTES

18 ANS Adultes

VOYAGE PANORAMIQUE DE L'AMOUR

Couleur

1000 EMOTIONS A L'HEURE

"La scène d'amour dans les montagnes russes est extraordinaire"

PLUS une explosion de Sensations fortes

LIAISONS PERVERSES

Sur semaine: 7h30 p.m.

Dimanche continué à 1h00 a.m.

IMPERIAL

tel: 543-3580

ÉLYSÉE

tel: 542-5701

CINEMA

CHICOUTIMI Impérial Du 27 mai au 2 juin incl.: "Liaisons perverses" - "Voyages panoramiques de l'amour"	JONQUIERE Bellevue Du 27 mai au 2 juin incl.: "Rage" - "Pas de problème"	CINEMA 2 Du 27 mai au 2 juin incl.: "L'ange et la femme" - "Sexe avec un sourire"
Cartier Du 27 mai au 2 juin incl.: "Maintenant on l'appelle Plata" - "On continue de l'appeler Trinita"	Centre Du 27 mai au 2 juin incl.: "La rose et la flèche" - "Un cadavre au désert"	CINEMA 3 Du 27 mai au 2 juin incl.: "L'histoire de Joanna" - "La mariée sanglante"
Capitol Du 27 mai au 2 juin incl.: "Flics et vous" - "Duels et géants"	Elysée Du 27 mai au 2 juin incl.: "Le démon sous la peau" - "Ces filles qui mènent les parents au désespoir"	NORMANDIN Le Foyer Du 27 mai au 2 juin incl.: "Rage" - "7 heures de panique"
BAGOTVILLE Saguenay Du 27 mai au 2 juin incl.: "Pas de problème" - "Rage"	ALMA Alma Du 27 mai au 2 juin incl.: "Rage" - "Vengeur aux poignets d'acier"	
DOLBEAU Météore Du 28 mai au 3 juin incl.:	Canadien Du 27 mai au 2 juin incl.: "La dernière folie"	

FILMS A LA TELEVISION

Les cotes vont de (1), chef-d'oeuvre, à (7), minable. A, signifie pour adolescents, et E, pour enfants.

CHICOUTIMI — CJPM-TV
VENDREDI: 14h15
DU GRAIN POUR LES POULETS (5) — Esp. 1954. Drame policier d'A. Isasmendi avec Jaime Avellan, Pepi Domingo et Jesus Calamer. — Deux sketches illustrant que le policier doit tout essayer avant de faire usage de ses armes. — Interprétation et réalisation moyennes. Bonne photographie. — A.

VENDREDI: 19h30
A COMMUNIQUER.

VENDREDI: 23h10
ANNA ET LES MAORIS (5) — E.-U. 1961. Drame psychologique de C. Walters avec Shirley MacLaine, Laurence Harvey et Jack Hawkins. — Une institutrice de Nouvelle-Zélande se refuse à l'amour d'un collègue. — Cadre pittoresque. Manque de profondeur. Interprétation nuancée.

JONQUIERE — CKRS-TV
VENDREDI: 14h30
LE COEUR BATTANT (4) — Fr. 1960. Comédie de J. Doniol-Valcroze avec Jean-Louis Trintignant, François Brion et Raymond Gérôme. — Epris d'une camarade, un jeune homme imagine un stratagème pour supplanter un rival. — Belle photo. Souci du détail. Fantaisie et charme. Interprétation sensible. (N et B).

VENDREDI: 18h30
AILLEURS L'HERBE EST VERTE (4) — E.-U. 1960. Comédie de moeurs de S. Dohen avec Cary Grant, Deborah Kerr et Robert Mitchum. — La femme d'un châtelain anglais est momentanément troublée par les avances d'un Américain. — Dialogues brillants. Mise en scène élégante. Rythme alerte. Bons interprètes.

VENDREDI: minuit 30
REMPARTS D'ARGILE (3) — Fr. 1971. Drame social de J.L. Bertucelli avec Leila Schenna et les habitants du village de Téhouda en Algérie. — Dans le Sud tunisien, la révolte d'hommes dont le travail consiste à casser des cailloux pour un salaire de misère. — Film austère mais d'une réelle beauté plastique. Atmosphère bien rendue, gestes et regards captés avec sensibilité. — A.

Vendredi, 27 mai 1977, 20h30. Reprise samedi, 15h00. UN MAILLON DE LA CHAÎNE. "L'antiquaire". — Pour exercer longtemps le métier d'antiquaire, il faut le faire professionnellement. C'est un art de savoir restaurer de vieux meubles tout en conservant leurs lignes originales.

Dimanche, 29 mai 1977, 19h30. Reprise, lundi 14h00. CINE... PLUS. "Docteur Folamour". — Une escadrille américaine est perturbée dans sa routine lorsque lui survient l'ordre de jeter ses bombes H sur des objectifs soviétiques. La situation se complique quand on réalise que cette consigne parvient d'un général devenu complètement fou.

392 RACINE EST CHICOUTIMI P.O.
Pour tous renseignements concernant l'abonnement à TELESAQ, veuillez communiquer au numéro suivant:
Tél.: 545-1112
Disponibilité des services à Ville de Chicoutimi et Ville de Jonquière.

2 ECRANS - POUR MIEUX VOUS SERVIR - OUVERTURE à 7:30 - PROJECTION au CREPUSCULE

UNE TERRIBLE INVASION
MENACE LA TERRE

OU QUE VOUS SOYEZ, LES ARAIGNÉES GÉANTES VOUS REJOINDRONT

AU MÊME PROGRAMME
CLINT EASTWOOD et GEORGE KENNEDY dans
LA SANCTION

ciné-parc SAGUENAY 1
A LA JONCTION DE LA ROUTE 170 ET DU BOUL. ST-PAUL TEL.: 549-4337

FORMAN - NICHOLSON
complices d'un chef-d'oeuvre 5 OSCARS

Emouvant, chaleureux, drôle, passionnant de bout en bout

JACK NICHOLSON
MEILLEUR FILM
MEILLEURE MISE EN SCÈNE
MEILLEUR ACTEUR
MEILLEURE ACTRICE
MEILLEUR SCÉNARIO

VOL AU-DESSUS D'UN NID DE COUCOU

ÉGALEMENT À L'AFFICHE
CORNEL WILDE dans
LES REQUINS

ciné-parc SAGUENAY 2

CINE-PARC JEANNOIS

POUR TOUS
CHARLTON HESTON
YVETTE MIMIEUX

UN SUJET D'ACTUALITÉ!
UNE AVENTURE EXPLOSIVE!

UN FILM DE JOHN GUILLERMIN
ALERTE A LA BOMBE
VERSION FRANÇAISE DE "SKYJACKED"
SCOPE COULEUR

"OPERATION CLANDESTINE"
JAMES COBURN
JENNIFER O'NEILL

EN COULEUR!

THEATRE CANADIEN
VEN. à JEU. -27-28-29-30-31- MAI -1-2- JUIN

Un film qui de toutes ses folles, est la plus réjouissante...
Mel Brooks maître du burlesque... les gags pleuvent en rafale... déboulisme...
Mel Brooks le maestro de l'humour inouïtable... Un film inimitable...
Quel humour dévastateur... voir "La dernière folie" c'est cela mourir de rire!

DERNIÈRE FOLIE
MEL BROOKS
SÉRIÉ-MOVIE

20th Century Fox présente Mel Brooks dans La Dernière Folie avec Mary McCormack, Dom DeLuise et Sam Corcoran, Harold Gould, Ron Curry et Bernadette Peters.

2ème FILM
AMBULANCES
TOUS RISQUES

BILL COSBY **RAQUEL WELCH** **HARVEY KEITEL**

CANADA EN BREF

Création d'emplois

OTTAWA (PC) — Le ministre de l'Expansion économique régionale, M. Marcel Lessard, a soutenu hier que la raison d'être des programmes de son ministère n'est pas la redistribution des revenus entre les régions, mais bien la création d'emplois et l'accroissement de la capacité de production.

"On se méprend complètement sur la nature de nos efforts lorsqu'on tente d'associer nos programmes à des paiements de transfert", a dit M. Lessard, alors qu'il comparait devant le comité parlementaire qui étudie les crédits de son ministère.

Le ministre a ainsi répliqué aux conclusions du rapport que le Conseil économique du Canada a publié le 20 avril dernier, selon lesquelles le programme du ministère de l'Expansion économique régionale est moins fructueux que ne l'indiquent les estimations publiées sur le nombre d'emplois créés.

M. Lessard a indiqué que le MEER maintient le pourcentage d'emplois supplémentaires créés en vertu de son programme est de 70 pour cent, alors que le CTC évalue sa part à 48 pour cent dans son rapport.

M. Lessard a dit "ne pas attacher une grande importance à cet argument puisque ce genre d'évaluation est extrêmement difficile à faire et que jamais on ne pourra étayer irréfutablement l'une ou l'autre conclusion".

Il a en outre affirmé qu'il est faux de prétendre que le CEC et le MEER étaient engagés dans "un débat orageux" sur la question des programmes de développement économique régional", comme l'on laisse entendre les manchettes des médias.

Films sexuels "explicites"

OTTAWA (PC) — Un député progressiste-conservateur est monté sur ses grands chevaux parce que le gouvernement permet que des films sexuels "explicites" soient projetés dans l'auditorium de l'immeuble des Archives publiques à Ottawa.

Howard Johnston (Okanagan-Kootenay) s'est plaint au comité parlementaire de la radio, à l'archiviste, M. W. I. Smith, que l'auditorium des Archives ait servi à montrer 11 films pornographiques (skinflicks) du cinéaste américain Russ Meyer.

Les visionnements sont sous les auspices du Canadian Film Institute, organisme sans but lucratif, qui se sert régulièrement de l'auditorium pour montrer des films à ses membres.

Un programme publié par l'institut décrit Meyer comme "roi du nu" et l'un des grands satiristes du cinéma contemporain.

Les films de Meyer, qui doivent passer à l'auditorium d'ici la mi-juillet, portent des titres comme "Faster Pussycat, Kill, Kill!", que le programme de l'institut qualifie de "sordide, passablement sexuel (ou "sexy"), un très violent mélodrame de meurtre, d'enlèvement et de vol avec des éléments de viol, de lesbianisme et de sadisme".

M. Johnston trouve que tout cela tend à annuler les campagnes anti-pornographiques de l'archevêque catholique de Toronto, Mgr Pocock et d'autres.

Les Archives publiques, déplore M. Johnston, sont une des plus anciennes et des plus stables institutions du gouvernement, et voici qu'elles servent maintenant à la projection de films de sexe et de violence. M. Smith a répondu que les Archives n'ont rien à voir à ces projections.

"Nous avons simplement convenu avec un organisme sans but lucratif qu'il pouvait utiliser l'immeuble pour un certain nombre de soirées."

Si les films sont vraiment répréhensibles, "nous devrions songer à ce que nous devons faire" mais le gouvernement ne tient pas du tout à "jouer le rôle de censeur".

M. Smith a ajouté que dans le passé on a interdit certaines expositions parce qu'elles constituaient "de l'évidente propagande communiste". D'autres, parce qu'elles n'étaient pas conformes à la Loi des langues officielles, les sous-titres étant unilingues. Mais le gouvernement n'est pas encore intervenu contre la projection de films par l'institut.

Amérindiens

OTTAWA (PC) — Le ministre fédéral de la Justice, M. Ron Basford, a déclaré que le parlement ne tolérera plus longtemps la discrimination juridique dont les Amérindiens sont actuellement les victimes en vertu de la Loi des Indiens.

Il a toutefois rejeté la demande des Amérindiennes visant à mettre fin immédiatement à ces mesures.

Monsieur Basford a formulé ce commentaire au cours de l'étude en comité d'un article de loi stipulant que la Loi des Indiens n'est pas touchée par les mesures anti-discrimination prévues dans le bill des droits de l'homme.

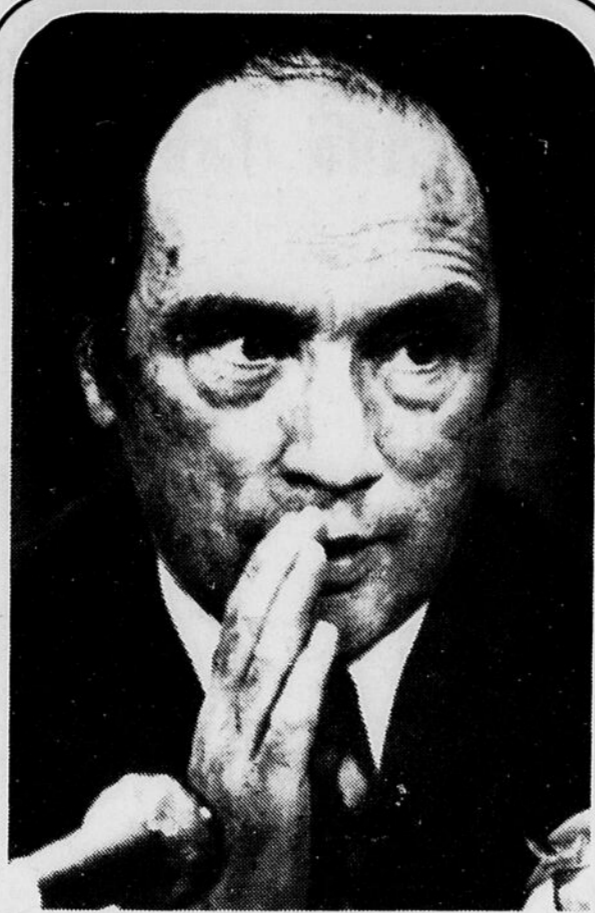
Enseignement du français

OTTAWA (PC) — Le gouvernement fédéral devrait prendre immédiatement des mesures visant à s'assurer que toutes les écoles du Canada enseignent à leurs élèves l'autre langue officielle.

C'est ce que cherche à promouvoir le groupe Canadian Parents for French, un groupe anglophone qui s'efforce d'obtenir un meilleur enseignement du français dans les écoles anglaises.

Selon Mme Pat Webster, présidente du groupe créé il y a deux mois seulement, on devrait garantir à chaque enfant canadien le droit à l'éducation dans la deuxième langue officielle.

Les gouvernements provinciaux ont failli lamentablement dans le domaine des langues, et surtout dans l'enseignement du français dans les écoles anglaises.



Pierre Trudeau

Enquête sur les buts et objectifs de la télédiffusion

OTTAWA (PC) — Le secrétaire d'Etat ainsi que d'autres membres du cabinet de M. Trudeau voudraient qu'une Commission royale d'enquête se penche sur la question de la télédiffusion au Canada dans un avenir assez rapproché.

En réponse à une question du chef de l'Opposition, M. Joe Clark, le premier ministre Pierre Trudeau a en effet révélé, hier aux Communes, que la question d'une enquête sur les buts et objectifs de la télédiffusion avait fait l'objet de discussions au cabinet.

Aucune décision n'a cependant été prise, a-t-il déclaré, en précisant que le gouvernement attendait le rapport du président du Conseil de la radio et de la télévision du Canada, M. Harry Boyle sur la société d'Etat, Radio-Canada.

M. Trudeau a précisé que certains membres du cabinet, notamment le secrétaire d'Etat avaient déjà suggéré la tenue d'une telle enquête.

Pour sa part, M. Roberts a déclaré, à l'extérieur des Communes qu'il croyait que les télédiffuseurs manquent à leurs responsabilités. De plus, a-t-il souligné, la télévision canadienne ne répond pas suffisamment aux objectifs fixés par la Loi sur la télédiffusion.

A titre d'exemple, M. Roberts a signalé la faible quantité d'émissions produites au Canada aux différents réseaux de télévision. Il a ajouté qu'à Toronto, surtout en raison de la grande quantité de postes américains, seulement une heure de télévision sur quatre est de contenu canadien.

Comme on sait que les enfants passent plus d'heures à regarder la télévision qu'en classe, il est important de repenser les objectifs, a dit le secrétaire d'Etat.

M. Roberts a ajouté que ces critiques quant au contenu des émissions ne s'adressaient pas uniquement aux réseaux de Radio-Canada. Il a laissé entendre que tous les réseaux et télédiffuseurs étaient visés.

La Commission royale d'enquête ne se pencherait pas uniquement sur le contenu des émissions mais bien sur l'ensemble du monde de la diffusion, y compris la question de la télévision à péage au Canada.

M. Roberts a répété, ce qu'il avait dit, mercredi à Calgary à l'Association des câblodiffuseurs du Canada que, la télévision canadienne manque à ses responsabilités dans le domaine des politiques sociales et culturelles.

"En effet, si la télévision est un succès sur le plan commercial, c'est un échec en tant que force positive de promotion de la conscience et de la juste fierté de nos réalisations nationales", a-t-il dit.

Gouvernement canadien

Une ressource inexploitée: la petite et moyenne entreprise

OTTAWA (PC) — La "folie des grandeurs" du gouvernement canadien a mené le pays au bord d'un désastre économique, et surtout dans des régions comme les provinces de l'Atlantique, a lancé, jeudi, devant un comité du Sénat, M. John Bulloch, président de la Fédération canadienne des entreprises indépendantes.

M. Bulloch, songeant à ce qu'il appelle "un modèle de développement socio-économique plus stable pour le Canada" et s'adressant à un comité sénatorial des affaires extérieures, a déclaré que de graves problèmes économiques découlent des mesures politiques favorisant les grandes compagnies et la localisation de la production industrielle dans le centre du Canada.

Une politique spéciale d'aide à la petite entreprise, telle que celles déjà adoptées au Japon, aux Etats-Unis et en Europe occidentale devrait solutionner les problèmes de la croissance lente, du chômage et de la disparité régionale, a-t-il dit.

Pour M. Bulloch, il est tragique que le gouvernement ne voit dans la petite et moyenne entreprise qu'un secteur périphérique, alors qu'il s'agit d'une ressource inexploitée qui pourrait fournir de nombreux emplois.

Jusqu'à maintenant, note-t-il, les Canadiens ont bénéficié d'un niveau de vie élevé, malgré l'inefficacité de la production et grâce à l'abondance des ressources.

Mais l'augmentation rapide des coûts énergétiques et les pénuries prévisibles signifient que le pays ne peut maintenir le taux de croissance du passé et une compétitivité suffisante sans renforcer considérablement le secteur des petites et moyennes entreprises, souligne M. Bulloch.

Et en particulier la hausse des coûts de l'énergie implique une élévation constante des coûts de transport, ce qui veut dire qu'il serait souvent plus rentable de produire localement plutôt que de faire venir à grands frais certains produits.

Par exemple demande M. Bulloch, "est-il nécessaire pour le Nouveau-Brunswick de faire venir ses porcs d'Alberta et ses oignons et carottes de l'Ontario? Faut-il atteindre la taille mondiale pour élever des porcs? Il y avait, en l'occurrence, de grandes possibilités pour de petits éleveurs, constate-t-il.

M. Bulloch assure que les échelons décisionnels du Canada central traitent les régions pauvres du pays comme les pays développés traitent l'Afrique. Ainsi l'Ontario produit des biens et les envoient à des consommateurs américains.

ONE Exportations d'huile

OTTAWA (PC) — Un rapport de l'Office national de l'énergie, déposé hier aux Communes, estime que les exportations d'huile vers les Etats-Unis devront diminuer de 10 pour cent le 1er juillet prochain.

Le rapport, rendu public par le ministre de l'Energie, Alastair Gillespie, qui constitue un survol des besoins et des approvisionnements du Canada affirme que les exportations passeront de 269,000 barils par jour à 260,000 barils à partir de cette date.

Le Canada diminue graduellement ses exportations vers les Etats-Unis depuis quelques années afin de pouvoir répondre à ses besoins domestiques. Il y a trois ans, un million de barils d'huile étaient expédiés quotidiennement outre-frontière.

Dans ses prévisions assez pessimistes, l'ONE rappelle que les exportations d'huile légère devront être éliminées complètement après 1980. Quant à l'huile plus lourde, l'organisme fédéral note que les approvisionnements suffiront aux besoins canadiens durant 15 ans et que, dans ce cas, les exportations peuvent se poursuivre.

En juillet prochain, les exportations d'huile légère baisseront de 180,000 barils par jour à 167,000, alors que les exportations d'huile lourde seront de 123,000 barils.

L'an prochain, 54,000 barils d'huile légère et 110,000 barils d'huile lourde seront exportés, contre, respectivement 20,000 et 99,000 barils qu'en 1980, on n'exportera plus que 1,000 barils d'huile légère et 88,000 barils d'huile lourde.

Selon le rapport, en 1981 il n'y aura plus d'huile légère exportée aux Etats-Unis à compter de 1981 alors que 77,000 barils d'huile lourde seront vendus aux Américains.

CINÉMAS PLACE DU ROYAUME
BOULEVARD TALBOT - CHICOUTIMI tel. 545-4260

Aucune friandise, aucun bonbon ne se compare à... **Candice Candy**

Béatrice ARNOIS
Sylvia BOURDON
COULEUR

18 ANS Adultes

COCHONNERIES CAMPAGNARDES

Nadine DE RANGOT Laurin CONIC Hélène BLAIS Peter CAPRA Eastman

Cochonneries campagnardes: 8h10.
Candice Candy: 9h40.

CINÉMA 2

on aura tout vu!

UN FILM DE **GEORGES LAUTNER**
SCÉNARIO DE FRANCIS VÉBER

avec **PIERRE RICHARD**
MIOU-MIOU
JEAN-PIERRE MARIELLE

UN IMMENSE ÉCLAT DE RIRE

21ème film "Carrière d'une femme de chambre"
Carrière d'une femme de chambre: 7h10.
On aura tout vu: 9h10.

CINÉMA 3

Craignez votre mère ...votre meilleur ami ...votre voisin

14 ANS

une minute ils sont tout à fait normaux... Soudain

RAGE

priez que cela ne vous arrive pas!

DUNNING / LINK / REITMAN présentent
MARILYN CHAMBERS
dans RAGE

avec JOE SILVER HOWARD RYSPAN PATRICIA GAGE SUSAN ROMAN et FRANK MOORE dans le rôle de READ
producteurs délégués ANDRE LINK IVAN REITMAN produit par JOHN DUNNING scénario et réalisation de DAVID CRONENBERG

21ème FILM A CHAQUE CINÉMA

LE FOYER NORMANDIN	CENTRE SOCIAL DESBIENS	DIANA ROBERVAL
THEATRE ALMA ALMA	SAGUENAY BAGOTVILLE	BELLEVEUE JONQUIERE

CINÉMA 1
PLACE DU ROYAUME — CHICOUTIMI

ASSOCIÉE DES APPELS UNIFIES ET FEDERES

TOUJOURS AUSSI DÉTENDU MAIS ENCORE PLUS DRÔLE POUR TOUS

TERENCE HILL
NOUS REVIENT AVEC
BUD SPENCER

ON CONTINUE A L'APPELER TRINITA'

UN PROGRAMME DOUBLE DU TONNERRE!

MAINTENANT ON L'APPELLE PLATA

Sur semaine: 7h30 p.m.
Dimanche continué à 1h00 a.m.

CARTIER 543-1319
ORPHEON 276-2902

L'UN VOLE, L'UN TUE... LES AUTRES MEURENT!

MARION BRANDO **JACK NICHOLSON**

'Duel des Géants'

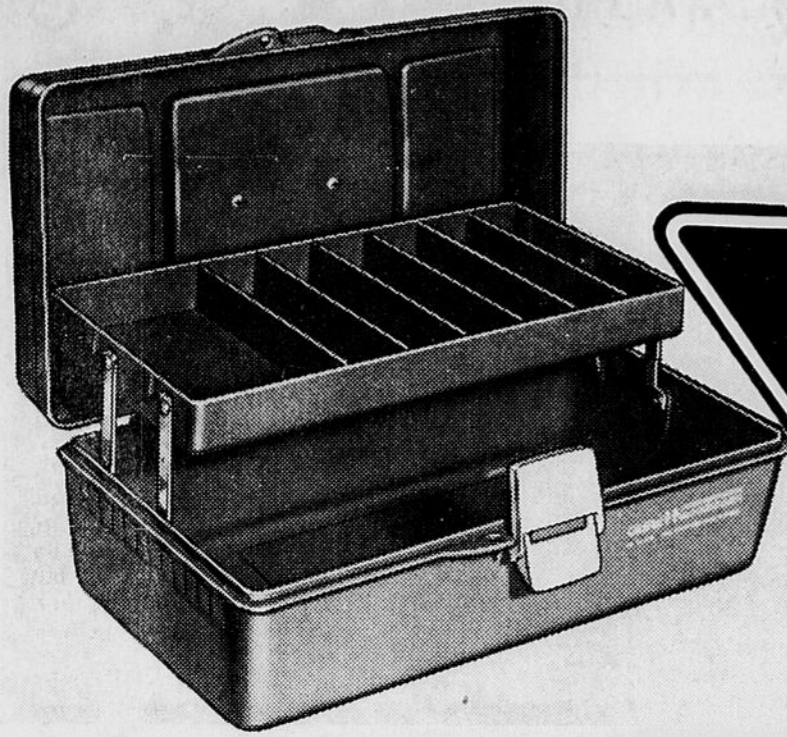
ILS GAGNENT \$215.00 PAR SEMAINE COMME FLICS ET 10 MILLIONS PAR JOUR COMME VOUS

LES FLICS ET LES VOYOUS

Sur semaine: 7h30 p.m.
Dimanche continué à compter de 1h00 p.m.

CAPITOL 543-3280
CENTRE 542-6901

Des prises de choix



Coffret de pêche 'Old Pal'

Spacieux et très pratique. Plateau à 7 casiers pour mettre de l'ordre dans votre attirail de pêche. Avec poignée et fermoir à enclenchement. Fabriqué en plastique durable; mesure 12 7/8 x 7 3/4 x 5". Prix budgétaire

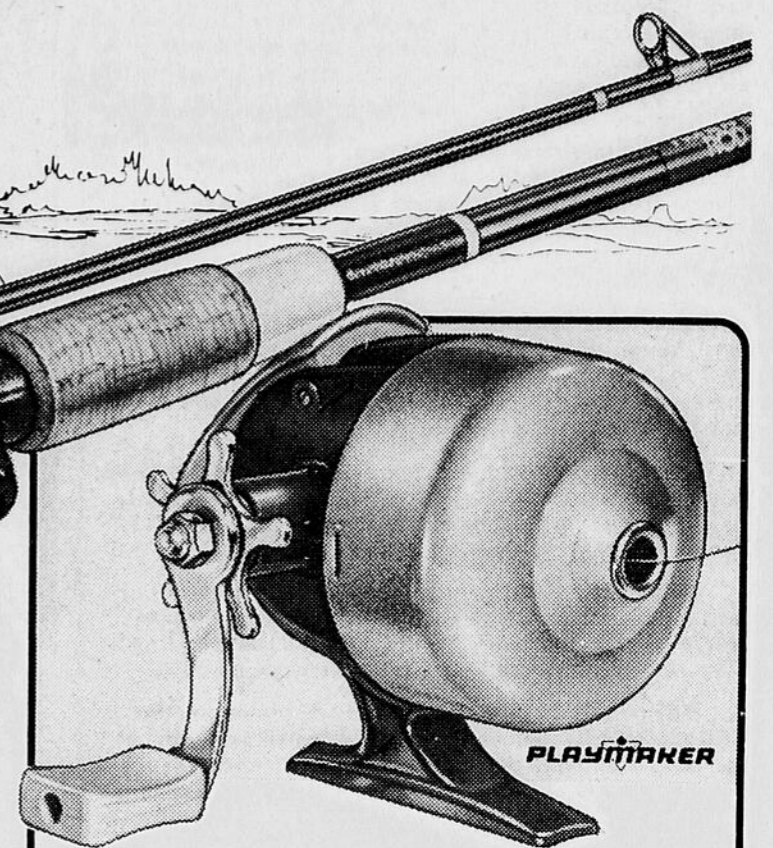
4⁹⁵



Canne à lancer mi-lourd de 5 1/2 pi.

Canne durable en 2 brins de fibre de verre avec 4 anneaux et scion. Manche déporté et avant-poignée en liège. Avec le moulinet Playmaker 620 (vendu séparément), il vous donnera de nombreuses heures de plaisir . . .

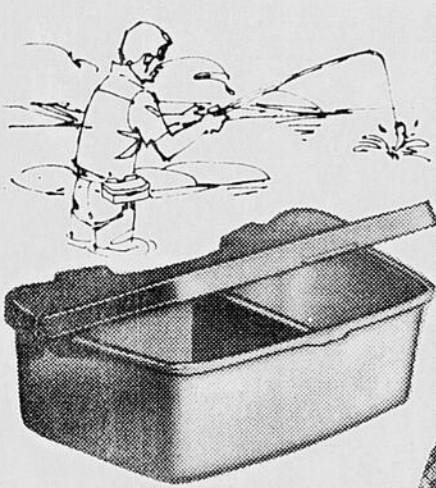
6⁸⁹



Moulinet Playmaker 620

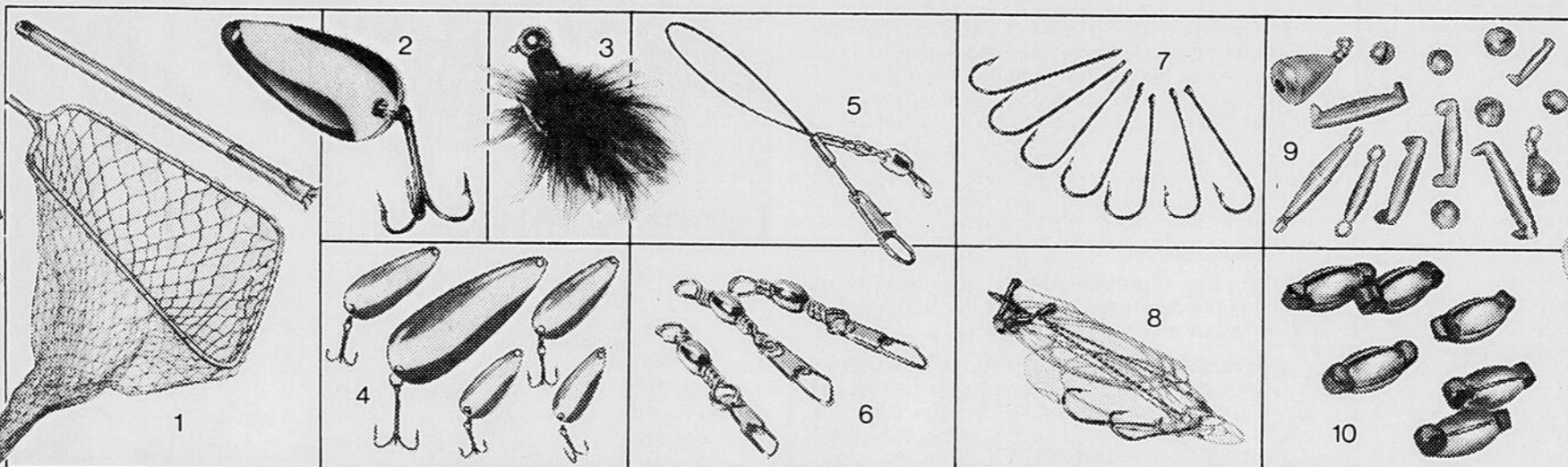
Pour lancer mi-lourd avec frein étoile, dispositif antiretour automatique et doigt de reprise. Une excellente affaire à un bas prix . . .

2⁴⁴



Par 'Old Pal' **65^c**

Boîte à appât avec séparation amovible en plastique. En robuste polyéthylène avec deux boucles de ceinture. Env. 6 x 3 1/2 x 2" de haut. Un petit prix pour le pêcheur bien organisé!



Epuisette

1. Cadre aluminium 17 x 16 1/2", filet 30". Manche extensible de 24 à 36".

4⁹⁹

Leurre à doré

3. Choix de noir, jaune, orange ou rouge avec plume blanche. 1/4 oz. chac.

45^c

Avançons

5. 6" en cuiv pour le lancer léger. Chac. 12" pour la traîne, chac 35c

27^c

Hameçons

7. Carlisle à anneau bronzé. #6, 4, 2, 1, 3/0 ou 6/0. Le sachet

17^c

Boîte de plombs

9. Formes et tailles assorties pour toutes pêches. Boîte plastique

89^c

Leurres

2. Cuiller 2 7/8". Rouge et blanc. Chacune Même, mais 3 3/8"

32^c

Leurres

4. Blancs et rouges assortis. 1 1/4", 1 3/4" et 2 1/8". Paquet de 5

99^c

Plombs/émérillons

6. Cal. 7 & 5 mi-lourd. Cal. 12 & 10 pour léger. Paquet de 3, ch

19^c

Ligne à doré

8. Émérillon, bout de ligne, avançon, hameçons. Chacune

19^c

Plombs

10. Centre caoutchouc. 6 de 1/8 oz ou 4 de 3/8 oz. Le sachet 3/4 oz, les 3

49^c



Monofilament Stren

Force de 4 lb **1⁶⁹** bobine

6 lb bobine 1.99; 8 lb bobine 2.39
10 lb bobine 2.79; 12 lb bobine 3.09
17 lb bobine 3.69; 20 lb bobine 4.39
Par Du Pont, ligne fluorescente bleue de qualité. En bobines de 100 mètres.



Costume imperméable

2⁹⁵

En vinyle. Capuchon amovible. Parka à oeillets de ventilation, grandes poches. Pantalon à cordon. Pressions aux chevilles et poignets. P.M. G & TG

Bottes-pantalon

16⁹⁵

11. Haut et bottes une pièce caoutchouc entoilé. Poche intérieure. Cordon à la taille. Semelles striées. Brun clair. Pointures 7 à 12.

Pour les amateurs de balle molle!

Gant Cooper "Black Diamond"
A. En cuir tanné avec doublure entièrement cuir. Pour droitier ou gaucher

19²⁹ Chac

Bâton de balle molle Cooper, 34"
C. Grande force de frappe. En frêne blanc avec poignée effilée bien en main. Fini rouge.

4²⁹

Balle molle Playmaker
E. Réglementaire de 12" avec centre liège, enveloppe étanche. Balle molle 11" approuvée O.A.S.A.

2⁹⁹ \$3.69

Gant Cooper de luxe à 4 doigts
B. En fleur de vachette. Laçage en cuir vert. Simple articulation. D ou G. Ch

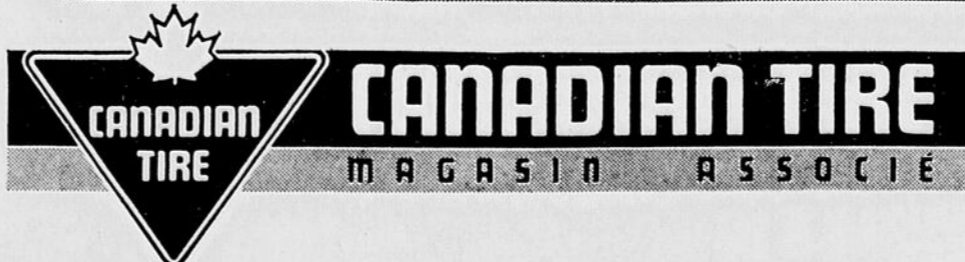
23⁴⁹

Bâton de balle molle
D. En aluminium. Apprécié des joueurs de baseball. Poids et équilibre parfaits. Economique.

11⁹⁵

Casquette de baseball
F. Polyester surpiqué durable. Rouge, vert Kelly, noir ou bleu roi. Taille universelle. Chac

2⁸⁹



Épargnez plus avec les billets-bonis ou utilisez votre Carte Canadian Tire

JONQUIERE
693, boul. St-François.
Tél.: 542-3501

CHICOUTIMI
1257, boul. Talbot,
Tél.: 549-5014

ALMA
Coin du Pont et St-Luc,
Tél.: 662-6618

DOLBEAU
Les Galeries des Erables,
Tél.: 276-2834